



Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 9

Affaires économiques et sociales

[Programme 7 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	5
Autres éléments d'information	9
A. Organes directeurs	11
B. Direction exécutive et administration	18
C. Programme de travail	20
Sous-programme 1. Appui au Conseil économique et social et coordination	21
Sous-programme 2. Politiques sociales et développement social	31
Sous-programme 3. Développement durable	37
Sous-programme 4. Statistiques	44
Sous-programme 5. Population	52
Sous-programme 6. Politiques et analyse en matière de développement	57
Sous-programme 7. Administration publique et gestion du développement	62
Sous-programme 8. Gestion durable des forêts	66

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

** [A/71/6/Rev.1](#).



Sous-programme 9. Financement du développement	71
D. Appui au programme	76
E. Appui du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au système des coordonnateurs résidents	78
Annexes***	
I. Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019 . . .	81
II. Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019	82

*** L'annexe énumérant les mesures prises pour donner suite aux recommandations des organes de contrôle est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.

Vue d'ensemble

Tableau 9.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	162 147 600
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(3 130 800)
Nouveaux mandats et mandats élargis	13 974 774
Autres variations	(1 725 100)
Variation totale	9 118 874
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	171 266 474

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 9.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	502	1 SGA, 2 SSG, 9 D-2, 31 D-1, 67 P-5, 89 P-4, 67 P-3, 43 P-2/1, 33 G(1°C), 160 G(AC)
Transformations	2	1 P-4 et 1 P-3 [emplois de temporaire (autres que pour les réunions)] relevant du sous-programme 1 transformés en postes
Suppressions	(10)	1 G(AC) relevant de la composante Direction exécutive et administration, 1 G(AC) relevant du sous-programme 1, 1 P-3 et 1 G(AC) relevant du sous-programme 2, 1 G(AC) relevant du sous-programme 5, 2 G(AC) relevant du sous-programme 6, 3 G(AC) relevant du sous-programme 7
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	494	1 SGA, 2 SSG, 9 D-2, 31 D-1, 67 P-5, 90 P-4, 67 P-3, 43 P-2/1, 33 G(1°C), 151 G(AC)

Orientation générale

- 9.1 Le programme a pour objectif général de promouvoir et d'appuyer la coopération internationale en vue de parvenir au développement durable pour tous. S'il vise avant tout à s'attaquer aux problèmes interdépendants qui se posent dans les domaines économique, social et environnemental, il entend également contribuer au renforcement des effets de synergie entre les trois composantes fondamentales de l'action de l'ONU : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.
- 9.2 Ce programme, qui relève du Département des affaires économiques et sociales, permet d'assurer la complémentarité et la synergie des neuf sous-programmes qui le composent. Ses principaux

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : BO = budget ordinaire; G = agent des services généraux; G(1°C) = agent des services généraux (1re classe); G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général.

objectifs consistent : a) à fournir un appui technique aux organes créés en vertu de la Charte des Nations Unies qui traitent des questions de développement, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et ses commissions techniques, et les organes d'experts; b) à suivre et à analyser les tendances, les perspectives et les questions d'orientation en matière de développement au niveau mondial; c) à aider au renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable, dans le cadre notamment de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique et des projets prévus au titre du Compte de l'ONU pour le développement.

- 9.3 Durant la période 2018-2019, différents intervenants continueront d'être mobilisés, dans le cadre du programme, et un appui concret sera apporté à la réalisation des engagements en matière de développement. Afin d'atteindre les principaux objectifs du programme, l'accent sera mis sur les activités suivantes : a) travaux de suivi, de recherche et d'analyse sur les questions de développement et les nouveaux problèmes y relatifs, notamment dans le cadre d'un appui au système statistique mondial; b) appui aux mécanismes intergouvernementaux des Nations Unies pour l'établissement de normes et de règles; c) fourniture d'une aide au renforcement des capacités, en vue de favoriser la mise en œuvre au niveau national des textes issus des conférences mondiales; d) promotion de la collaboration et des partenariats entre organismes des Nations Unies ainsi qu'avec la société civile et le secteur privé, tout en veillant à ce que les États Membres appliquent correctement le principe de responsabilité et supervisent le dispositif. Une plus grande attention sera portée aux besoins qui existent en matière de renforcement des capacités dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays qui sortent d'un conflit.
- 9.4 Le programme a permis de placer le développement au cœur des débats de la communauté internationale et d'aider les États Membres à définir dans ce domaine une orientation commune, telle qu'elle ressort des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Il continuera de faciliter la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris des objectifs de développement durable, et des décisions adoptées dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.
- 9.5 Pour mener à bien ces activités, il faut renforcer les capacités d'analyse et de suivi, afin de cerner les nouveaux problèmes et les difficultés intersectorielles et d'y trouver des solutions, et de soutenir les stratégies nationales de développement ainsi que les mécanismes intergouvernementaux chargés de veiller au respect du principe de responsabilité et de mener les activités de suivi. L'harmonisation des stratégies est également essentielle pour favoriser une exécution cohérente et coordonnée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable. Il faut pour cela renforcer les liens horizontaux entre les sous-programmes de façon à aider les États Membres, avec plus d'efficacité et de souplesse, à exécuter le Programme 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable, en coopération avec les services du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, auquel le programme apporte un soutien stratégique en lui permettant de renforcer ses relations avec le Groupe des Nations Unies pour le développement, les autres comités exécutifs et divers autres partenaires.
- 9.6 L'accent continuera d'être mis sur la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les sous-programmes.

Vue d'ensemble des ressources

9.7 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 171 266 474 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 9 118 874 dollars (5,6 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2016-2017; b) la création et l'élargissement de mandats; c) d'autres variations. Le montant demandé permet de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

9.8 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 9.3 à 9.5 ci-après.

Tableau 9.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation				Total	Pour- centage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
			Ajustements techniques (effet-report et dépenses non renouve- lables)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations					
A. Organes directeurs	2 463,8	3 219,8	(280,5)	235,8	–	–	(44,7)	(1,4)	3 175,1	125,2	3 300,3
B. Direction exécutive et administration	9 693,6	9 812,0	–	–	–	(162,4)	(162,4)	(1,7)	9 649,6	273,0	9 922,6
C. Programme de travail											
1. Appui au Conseil économique et social et coordination	15 025,1	14 838,5	(215,4)	–	–	(162,4)	(377,8)	(2,5)	14 460,7	412,5	14 873,2
2. Politiques sociales et développement social	17 748,5	17 503,5	–	–	–	(455,2)	(455,2)	(2,6)	17 048,3	471,3	17 519,6
3. Développement durable	19 282,9	20 038,1	(1 627,7)	417,4	–	–	(1 210,3)	(6,0)	18 827,8	521,1	19 348,9
4. Statistiques	35 116,3	34 933,2	(729,3)	–	–	–	(729,3)	(2,1)	34 203,9	871,1	35 075,0
5. Population	13 401,1	13 352,4	(79,0)	–	–	(162,4)	(241,4)	(1,8)	13 111,0	359,1	13 470,1
6. Politiques et analyse en matière de développement	12 343,2	13 111,4	–	–	–	(324,8)	(324,8)	(2,5)	12 786,6	339,7	13 126,3
7. Administration publique et gestion du développement	12 821,8	13 276,6	–	–	–	(487,2)	(487,2)	(3,7)	12 789,4	323,1	13 112,5
8. Gestion durable des forêts	3 073,9	3 995,2	486,5	–	–	–	486,5	12,2	4 481,7	140,7	4 622,4

Titre IV Coopération internationale pour le développement

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation				Total	Pour- centage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
			Ajustements techniques (effet-report et dépenses non renouve- lables)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations					
9. Financement du développement	8 096,4	8 842,6	(567,1)	–	–	–	(567,1)	(6,4)	8 275,5	247,5	8 523,0
Total partiel	136 909,2	139 891,5	(2 732,0)	417,4	–	(1 592,0)	(3 906,6)	(2,8)	135 984,9	3 686,1	139 671,0
D. Appui au programme											
1. Service administratif	8 011,4	7 239,5	(118,3)	–	–	29,3	(89,0)	(1,2)	7 150,5	214,4	7 364,9
2. Bureau du développement des capacités	2 017,9	1 984,8	–	–	–	–	–	–	1 984,8	60,3	2 045,1
Total partiel	10 029,3	9 224,3	(118,3)	–	–	29,3	(89,0)	(1,0)	9 135,3	274,7	9 410,0
E. Appui du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au système des coordonnateurs résidents											
	–	–	–	13 321,6	–	–	13 321,6	–	13 321,6	–	13 321,6
Total partiel	159 095,9	162 147,6	(3 130,8)	13 974,8	–	(1 725,1)	9 118,9	5,6	171 266,5	4 359,0	175 625,5

2) Ressources extrabudgétaires

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
C. Programme de travail	34 353,5	38 672,8	39 875,8
1. Appui au Conseil économique et social et coordination	1 234,7	1 419,3	908,0
2. Politiques sociales et développement social	1 381,7	1 719,7	1 650,9
3. Développement durable	15 049,1	17 234,1	16 786,5
4. Statistiques	6 889,2	8 128,0	9 779,4
5. Population	536,9	1 921,3	yeah 1 593,0
6. Politiques et analyse en matière de développement	45,8	505,0	1 280,0
7. Administration publique et gestion du développement	5 237,3	5 302,4	4 842,0

Chapitre 9 Affaires économiques et sociales

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
8. Gestion durable des forêts	2 811,3	1 846,3	2 483,8
9. Financement du développement	1 167,5	596,7	552,2
D. Appui au programme	101 460,9	99 571,4	97 829,9
1. Service administratif	101 460,9	99 571,4	97 829,9
Total partiel	135 814,4	138 244,2	137 705,7
Total (1) + (2)	294 910,3	300 391,8	313 331,2

Tableau 9.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
	2016- 2017	2018- 2019	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		2016- 2017	2018- 2019
			2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
SSG	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
D-2	9	9	–	–	–	–	–	–	9	9
D-1	31	31	–	–	–	–	1	1	32	32
P-5	64	64	3	3	–	–	6	4	73	71
P-4/3	151	152	5	5	–	–	10	10	166	167
P-2/1	43	43	–	–	–	–	1	1	44	44
Total partiel	301	302	8	8	–	–	18	16	327	326
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	33	33	–	–	–	–	3	3	36	36
Autres classes	159	150	1	1	–	–	14	14	174	165
Total partiel	192	183	1	1	–	–	17	17	210	201
Total	493	485	9	9	–	–	35	33	537	527

Tableau 9.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

(En pourcentage)

Catégorie	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs		
1. Commission de statistique	0,1	–
2. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	–	–
3. Commission de la population et du développement	0,1	–
4. Commission du développement social	0,1	–

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>Catégorie</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
5. Forum politique de haut niveau pour le développement durable	0,4	–
6. Comité des politiques de développement	0,2	–
7. Comité d'experts de l'administration publique	0,2	–
8. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	0,5	–
9. Forum des Nations Unies sur les forêts	0,1	–
10. Instance permanente sur les questions autochtones	0,2	–
Total partiel	1,9	–
B. Direction exécutive et administration		
C. Programme de travail		
1. Appui au Conseil économique et social et coordination	8,4	0,7
2. Politiques sociales et développement social	9,9	1,2
3. Développement durable	11,0	12,2
4. Statistiques	19,9	7,1
5. Population	7,6	1,2
6. Politiques et analyse en matière de développement	7,5	0,9
7. Administration publique et gestion du développement	7,5	3,5
8. Gestion durable des forêts	2,6	1,8
9. Financement du développement	4,8	0,4
Total partiel	79,2	29,0
D. Appui au programme		
1. Service administratif	4,2	71,0
2. Bureau du développement des capacités	1,2	–
Total partiel	5,4	71,0
E. Appui du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au système des coordonnateurs résidents	7,9	–
Total	100,0	100,0

Ajustements techniques

9.9 La variation des ressources découle des facteurs suivants :

- a) La non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/272](#) (4 479 700 dollars);
- b) La non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives aux activités liées aux modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières menées en 2017 conformément à la résolution [71/280](#) de l'Assemblée générale (79 000 dollars);
- c) L'effet-report de postes créés au cours de l'exercice biennal 2016-2017, à savoir quatre postes temporaires [1 P-4, 2 P-3 et 1 G(AC)] relevant du sous-programme 8 créés à compter du 1^{er} janvier 2016 conformément à la résolution [70/248](#) de l'Assemblée générale et compte tenu des prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil

économique et social, et cinq postes temporaires relevant des sous-programmes 4 (2 P-5) et 9 (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) créés à compter du 1^{er} janvier 2017 conformément à la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ([A/71/534](#)) (1 427 900 dollars).

Nouveaux mandats et mandats élargis

- 9.10 Les ressources supplémentaires demandées, d'un montant de 13 974 774 dollars, permettraient de financer :
- a) La contribution du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au système des coordonnateurs résidents (13 321 574 dollars), comme suite à la demande que l'Assemblée générale a faite au Secrétaire général dans sa résolution [71/272](#) B du 6 avril 2017 de lui présenter, à sa soixante-douzième session, une proposition plus élaborée concernant le mécanisme de partage des coûts et la gestion de son financement ainsi que les dépenses connexes à prévoir dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019;
 - b) Les objets de dépense autres que les postes liés aux nouveaux mandats (653 200 dollars) qui découlent d'une part de la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale (sous-programme 3) et visent à appuyer la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2016 ([A/71/401](#) et Add.1), notamment comme suite à la déclaration ministérielle publiée sous la cote [E/HLS/2016/1](#) ([A/71/401](#)), et d'autre part de la résolution 2017/2 et de la décision 2017/205 du Conseil économique et social ([A/71/401/Add.1](#)) (organes directeurs).

Autres variations

- 9.11 La réduction de 1 725 100 dollars du montant des crédits demandés est imputable aux gains d'efficacité que le Département des affaires économiques et sociales prévoit de réaliser au cours de l'exercice 2018-2019. La réduction proposée découle de ce que le Département fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré ([A/71/390](#)). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.
- 9.12 Pour le Département des affaires économiques et sociales, ces gains d'efficacité se traduisent par une réduction nette de 1 725 100 dollars des ressources demandées au titre des postes et des autres objets de dépense, répartie comme suit : direction exécutive et administration (162 400 dollars); programme de travail, plus précisément les sous-programmes 1, 2, 5, 6 et 7 (1 592 000 dollars); appui au programme (29 300 dollars).

Ressources extrabudgétaires

- 9.13 Le Département reçoit des contributions en espèces et en nature qui restent essentielles à l'exécution de ses mandats. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires en espèces d'un montant total estimé à 137 705 700 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire et permettraient de financer diverses activités de fond et de coopération technique (services de consultants, travaux de groupes d'experts, voyages, services consultatifs techniques, stages de formation, ateliers, séminaires, projets opérationnels, etc.).
- 9.14 Les contributions en nature attendues au cours de l'exercice biennal 2018-2019 consisteraient principalement en locaux mis à la disposition du Département à titre gracieux, pour une valeur estimée à 0,3 million de dollars.

Autres éléments d'information

- 9.15 Le Département procédera à des activités d'autoévaluation et rendra compte de leur état d'avancement. Des programmes de formation sur le suivi et l'évaluation seront mis en place pour renforcer davantage les capacités du Département dans ces deux domaines. La politique d'évaluation mise au point par le Département servira de base aux activités de suivi et d'évaluation.
- 9.16 Les ressources désignées comme devant servir aux activités de suivi et d'évaluation, conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, s'élèvent à 584 800 dollars pour l'exercice biennal 2018-2019, soit 522 800 dollars au titre des postes et 62 000 dollars au titre des autres objets de dépense. Le montant prévu au titre des postes, qui est imputé sur le budget ordinaire, correspond à 39,5 mois de travail, à savoir 29,5 mois de travail pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 10,0 mois de travail pour la catégorie des services généraux.
- 9.17 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 9.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.
- 9.18 Les publications et ressources en ligne du Département sont aussi une source de revenus pour le Secrétariat, et les ventes et abonnements ont rapporté 3,1 millions de dollars en 2015 et 2016.

Tableau 9.6 **Répartition des publications**

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	45	96	3	3	113	8	4	123
Publications isolées	3	7	13	1	–	35	–	–	10
Total	3	52	109	4	3	148	8	4	133

A. Organes directeurs

Tableau 9.7 Ressources nécessaires par organe directeur

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016- 2017	2018- 2019
Budget ordinaire				
1. Commission de statistique	107,8	107,8	–	–
2. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	–	–	–	–
3. Commission de la population et du développement	123,6	123,6	–	–
4. Commission du développement social	206,1	206,1	–	–
5. Forum politique de haut niveau pour le développement durable	797,3	752,6	–	–
6. Comité des politiques de développement	360,5	360,5	–	–
7. Comité d'experts de l'administration publique	337,6	337,6	–	–
8. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	827,8	827,8	–	–
9. Forum des Nations Unies sur les forêts	102,4	102,4	–	–
10. Instance permanente sur les questions autochtones	356,7	356,7	–	–
Total	3 219,8	3 175,1	–	–

- 9.19 Des ressources sont demandées au titre des organes permanents (organes intergouvernementaux et organes d'experts), des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale et des mécanismes intergouvernementaux, dont le Département des affaires économiques et sociales assure les services fonctionnels, pour la prestation desquels des crédits ont été jugés nécessaires. Les montants prévus au titre des experts siégeant à titre individuel dans les comités sont fixés par la résolution 2491 (XXIII) de l'Assemblée générale, telle que modifiée par les résolutions [41/176](#), [42/25](#) (sect. VI) et [43/217](#) (sect. IX), tandis que ceux prévus au titre des membres des commissions techniques le sont par les résolutions 1798 (XVII), 2128 (XX) et 2245 (XXI) de l'Assemblée.

Organes permanents (organes intergouvernementaux et organes d'experts)

Commission de statistique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 107 800 dollars

- 9.20 La Commission de statistique a été créée par le Conseil économique et social dans sa résolution 8 (I). Son mandat, qui est énoncé dans les résolutions 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil, consiste à aider celui-ci à favoriser le développement des statistiques sur le plan national et l'amélioration de leur comparabilité; à coordonner les activités des institutions spécialisées en matière de statistique; à développer le Service central de statistique du Secrétariat; à donner des avis aux divers organes des Nations Unies sur des questions générales relatives à la centralisation, à l'interprétation et à la diffusion des données statistiques; à favoriser le perfectionnement des méthodes de statistique en général. Elle se compose de 24 représentants d'États Membres, élus par le Conseil pour un mandat de quatre ans.
- 9.21 Ayant à l'esprit la résolution [50/227](#) de l'Assemblée générale et la nécessité d'assurer une plus grande continuité dans la prise des décisions de la Commission et l'encadrement des activités

statistiques mondiales, et pour permettre à la Commission de suivre les incidences statistiques des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies, le Conseil, dans sa résolution 1999/8, a décidé qu'à compter de 2000, la Commission tiendrait une réunion annuelle à New York pendant quatre jours ouvrables.

- 9.22 Les quarante-neuvième et cinquantième sessions de la Commission de statistique doivent se tenir en 2018 et 2019, respectivement.

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts)

- 9.23 Le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été créé par le Conseil économique et social dans la résolution 2011/24 qu'il a adoptée à sa 47^e séance plénière, le 27 juillet 2011. Conformément à son mandat, qui figure en annexe de la résolution, le Comité d'experts a pour objectif de guider les prises de décisions conjointes et de définir des orientations concernant la production et l'utilisation des informations géospatiales dans le cadre de plans directeurs nationaux et mondiaux; d'élaborer des principes, des politiques, des méthodes, des mécanismes et des normes communs en vue de promouvoir l'interopérabilité des données et services géospatiaux; d'offrir un cadre pour l'élaboration de stratégies visant à mettre en place et à renforcer les capacités nationales en ce qui concerne l'information géospatiale, en particulier dans les pays en développement. Dans sa résolution 2011/24, le Conseil a précisé que le Comité d'experts devait être mis en place et administré dans les limites des ressources existantes et organisé en conséquence, et a demandé au Comité de lui présenter en 2016 un examen global de tous les aspects de son travail et de ses opérations, afin de permettre aux États Membres d'évaluer l'efficacité.
- 9.24 Au début de l'année 2016, le Comité d'experts a présenté au Conseil un examen global des travaux qu'il avait menés au cours des cinq années précédentes (E/2016/47), comme le Conseil le lui avait demandé dans sa résolution 2011/24. Le 26 juillet 2016, le Conseil a adopté la résolution 2016/27 intitulée « Renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale ». Cette résolution élargit et renforce le mandat du Comité d'experts en tant qu'organe compétent chargé de rendre compte de toutes les questions ayant trait à la géographie, à l'information géospatiale et à des thèmes connexes. Par ailleurs, elle confirme l'inscription de la session annuelle de trois jours du Comité d'experts dans le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies qui concernent le Conseil, ainsi que la fourniture des services de gestion des conférences de l'Organisation et du plein appui nécessaires à sa tenue.
- 9.25 Les huitième et neuvième sessions du Comité d'experts doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.

Commission de la population et du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 123 600 dollars

- 9.26 La Commission de la population a été créée par le Conseil économique et social dans sa résolution 3 (III). Son mandat a été défini initialement dans la résolution 150 (VII) du Conseil. Dans sa résolution 49/128, l'Assemblée générale a décidé que la Commission de la population revitalisée prendrait le nom de Commission de la population et du développement et qu'elle se réunirait une fois par an. La Commission se compose de 47 représentants d'États Membres élus par le Conseil pour un mandat de quatre ans (décision 1995/320 du Conseil). Elle se réunit en principe tous les ans pendant cinq jours ouvrables.

- 9.27 La Commission a pour mandat d'apporter son concours au Conseil : a) en faisant réaliser des études et en formulant à l'intention du Conseil des recommandations sur les questions et tendances démographiques, l'intégration des stratégies démographiques et des stratégies de développement, les politiques et programmes de population et les politiques et programmes de développement connexes et la prestation d'une assistance en matière de population, et en examinant toutes les questions de population et de développement au sujet desquelles les organes directeurs et subsidiaires de l'ONU ou des institutions spécialisées peuvent solliciter l'avis de la Commission; b) en assurant le suivi, l'examen et l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux national, régional et mondial, en déterminant les raisons des succès et des échecs, et en donnant au Conseil des avis en la matière; c) en examinant les résultats des travaux de recherche et d'analyse concernant les rapports entre population et développement aux niveaux national, régional et international et en donnant au Conseil des avis en la matière. Dans sa résolution [65/234](#) en date du 22 décembre 2010, l'Assemblée générale a décidé de proroger au-delà de 2014 le Programme d'action et les principales mesures pour la poursuite de son application.
- 9.28 À sa quarante-neuvième session, la Commission a revu ses méthodes de travail et recommandé un projet de résolution sur l'organisation de ses travaux et ses méthodes de travail futures au Conseil économique et social, qui l'a adopté le 27 juillet 2016 (résolution 2016/25). Dans cette résolution, les États Membres ont réaffirmé le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les principales mesures pour la poursuite de son application ainsi que le mandat principal de la Commission, qui est de suivre, d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action aux niveaux national, régional et international. Ils ont également affirmé que la Commission contribuerait au suivi et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans les limites de son mandat actuel.
- 9.29 Les cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de la Commission de la population et du développement doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.

Commission du développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 206 100 dollars

- 9.30 La Commission des questions sociales, commission technique du Conseil économique et social, a été créée par la résolution 10 (II) du Conseil. Après avoir réexaminé en détail le rôle de la Commission, le Conseil a décidé, dans sa résolution 1139 (XLI), de la rebaptiser Commission du développement social, de sorte que soit précisé son rôle d'organe destiné à préparer la tâche du Conseil pour tout ce qui a trait à la politique de développement social. Dans sa résolution 1996/7, le Conseil a décidé de faire passer de 32 à 46 le nombre des représentants d'États Membres qui la composaient et de les élire pour un mandat de quatre ans, et décidé également que la Commission se réunirait une fois par an pour une période de huit jours ouvrables. Dans sa résolution 2005/11, il a décidé que la Commission organiserait ses travaux selon une série de cycles d'application de deux ans orientés vers l'action et qui comprendraient une session d'examen et une session directive.
- 9.31 Les cinquante-sixième et cinquante-septième sessions de la Commission du développement social doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 752 600 dollars

- 9.32 Dans sa résolution [66/288](#) (document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons »), l'Assemblée générale a décidé de

créer un forum politique intergouvernemental de haut niveau à caractère universel chargé du suivi des activités de développement durable. Ce forum, qui a remplacé la Commission du développement durable, fait fond sur les forces, les expériences, les ressources et les modalités de participation ouverte de celle-ci. L'Assemblée a donné des orientations quant à la structure et aux modalités de fonctionnement du Forum politique de haut niveau pour le développement durable dans sa résolution 67/290. Aux termes de ces résolutions, le Forum politique de haut niveau exerce une action mobilisatrice, donne des orientations et formule des recommandations en vue du développement durable, suit et passe en revue les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements pris en faveur du développement durable, améliore l'intégration des trois dimensions du développement durable et a un programme ciblé, dynamique et pragmatique qui accorde l'attention voulue aux problèmes nouveaux et naissants que pose le développement durable¹. Le Forum se réunit sous les auspices de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Les réunions du Forum tenues sous les auspices du Conseil sont convoquées tous les ans. Des dispositions sont prises concernant les voyages des représentants des pays les moins avancés pour faciliter leur participation aux réunions du Forum tenues sous les auspices du Conseil. Les réunions du Forum tenues sous les auspices de l'Assemblée générale sont convoquées tous les quatre ans et rassemblent des chefs d'État ou de gouvernement.

Comité des politiques de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 360 500 dollars

- 9.33 À l'annexe I de sa résolution 1998/46, le Conseil économique et social a décidé de donner au Comité de la planification du développement, dont il avait défini le mandat dans ses résolutions 1035 (XXXVII) et 1079 (XXXIX) et dans sa décision 1995/215, le nom de Comité des politiques de développement et a reconfirmé son statut d'organe subsidiaire. Conformément à la résolution 1998/46 du Conseil, le Comité se compose de 24 experts indépendants, spécialistes du développement économique, du développement social et de la protection de l'environnement, choisis dans le souci d'une bonne répartition géographique et d'une représentation équilibrée des deux sexes. Ces experts sont nommés pour trois ans par le Secrétaire général, après consultation avec les gouvernements concernés. Les nominations sont soumises à l'approbation du Conseil économique et social.
- 9.34 Le Comité est chargé de procéder à un examen triennal de la situation des pays les moins avancés et de tenir des réunions sur ce sujet tous les trois ans. Depuis l'adoption, en 1997, de principes directeurs supplémentaires régissant le classement des pays les moins avancés, il est également chargé de faire des études d'impact sur les pays qui remplissent les conditions pour être retirés de la liste des pays les moins avancés. Par ailleurs, le Comité rend compte au Conseil des résultats de ses activités de suivi sur les progrès accomplis en matière de développement par les pays sur le point d'être retirés de la liste des pays les moins avancés ou qui l'ont déjà été. Dans sa résolution 67/221, l'Assemblée générale a prié le Comité de faire le point des progrès accomplis en matière de développement par les pays reclassés tous les ans pendant trois ans à compter de la date à laquelle le reclassement devient effectif, puis tous les trois ans. Dans sa résolution 2011/20, le Conseil économique et social a fait part de son intention d'intensifier ses échanges avec le Comité sur les thèmes du débat de haut niveau et sur d'autres questions pertinentes que le Comité souhaiterait porter à son attention.
- 9.35 Les vingtième et vingt et unième sessions du Comité des politiques de développement doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.

¹ Voir résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe, par. 85, et résolution 67/290, par. 2.

Comité d'experts de l'administration publique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 337 600 dollars

- 9.36 Le Comité d'experts de l'administration publique se réunit chaque année depuis 2003, en application de la résolution 2003/60 du Conseil économique et social. Il se compose de 24 experts siégeant à titre personnel. Ces experts sont désignés par le Secrétaire général, après consultation des gouvernements intéressés et avec l'approbation du Conseil économique et social. Les membres du Comité sont issus des secteurs interdépendants de l'économie publique, de l'administration publique et des finances publiques, et sa composition correspond à l'équilibre voulu entre régions géographiques et entre hommes et femmes. La durée du mandat des membres est de quatre ans². Le Comité est chargé d'aider les organes intergouvernementaux, dans le cadre de leurs travaux, à définir des politiques d'orientation et à formuler des recommandations visant à améliorer les structures de gouvernance et d'administration publique et les mécanismes de développement. Il aide le Conseil en examinant les tendances, les questions et les priorités liées à l'administration publique, notamment en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable et l'examen des progrès accomplis à cet égard³.
- 9.37 Les dix-septième et dix-huitième sessions du Comité d'experts de l'administration publique doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.

Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 827 800 dollars

- 9.38 Dans sa résolution 2004/69, le Conseil économique et social a décidé que le Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale serait rebaptisé Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale. Le Comité se compose de 25 membres désignés par les gouvernements et agissant en leur qualité d'experts. Ces membres sont nommés par le Secrétaire général pour un mandat de quatre ans, après notification du Conseil économique et social, et travaillent dans les domaines de la politique et de l'administration fiscales. Ils sont choisis de manière à tenir compte d'une répartition géographique équitable, représentant différents systèmes fiscaux. Entre 2005 et 2015, le Comité s'est réuni chaque année à Genève pendant cinq jours.
- 9.39 Dans sa résolution [69/313](#), l'Assemblée générale a décidé d'augmenter la fréquence des sessions du Comité pour la porter à deux par an, chacune devant comprendre quatre jours de travail. Elle a également décidé d'intensifier la participation du Comité aux travaux du Conseil économique et social grâce à la réunion spéciale sur la coopération internationale en matière fiscale afin d'améliorer encore le traitement intergouvernemental des questions fiscales. Dans la même résolution, l'Assemblée a décidé que le Secrétaire général désignerait les membres du Comité, en concertation avec les États Membres.
- 9.40 Dans sa résolution 2017/2, le Conseil économique et social a décidé qu'à compter de 2017, une session du Comité se tiendrait à New York au printemps et une session à Genève à l'automne, la session de New York devant se tenir immédiatement après la réunion spéciale du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale.
- 9.41 Le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale est chargé : a) de garder à l'examen et mettre à jour, selon que de besoin, le Modèle de convention des Nations Unies

² Voir la résolution [2001/45](#) du Conseil économique et social, annexe, par. 2.

³ Voir la résolution [2016/26](#) du Conseil économique et social, par. 2.

concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement et le Manuel de négociation des conventions fiscales bilatérales entre pays développés et pays en développement; b) de servir de cadre au dialogue en vue de renforcer et de promouvoir la coopération internationale en matière fiscale entre autorités fiscales nationales; c) d'examiner la façon dont les questions nouvelles et d'actualité pourraient toucher la coopération internationale en matière fiscale et de procéder à des évaluations, de présenter des observations et de formuler des recommandations appropriées; d) de formuler des recommandations sur le renforcement des capacités et l'apport d'une assistance technique aux pays en développement et pays en transition; e) de prêter une attention particulière aux pays en développement et aux pays en transition lorsqu'il traite de toutes les questions susmentionnées. Le Comité présente un rapport sur les travaux de sa session annuelle au Conseil économique et social à sa session de fond.

- 9.42 Dans sa résolution 2008/16, le Conseil a constaté que le Comité avait décidé de créer, s'il y avait lieu, des sous-comités spéciaux composés d'experts et d'observateurs qui travailleraient, conformément au Règlement intérieur du Comité, pour déterminer et établir la documentation nécessaire à l'examen des différents points de l'ordre du jour, y compris demander à des experts indépendants des rapports, que le Comité examinerait à sa session ordinaire.
- 9.43 Le Comité revoit la liste des sous-comités et groupes de travail à chacune de ses sessions annuelles, met fin au mandat de ceux qui ont mené leur tâche à bien et charge de nouveaux organes de s'acquitter des nouveaux mandats qui découlent de son programme de travail.
- 9.44 Dans sa résolution 2017/2, le Conseil économique et social a pris note des travaux menés par les neuf sous-comités.
- 9.45 Les seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième sessions du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.

Forum des Nations Unies sur les forêts

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 102 400 dollars

- 9.46 Dans sa résolution 2000/35, le Conseil économique et social a créé le Forum des Nations Unies sur les forêts, dont il a fait l'un de ses organes subsidiaires intergouvernementaux et qu'il a conçu comme une instance gouvernementale permanente chargée principalement de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts et de renforcer un engagement politique à long terme en ce sens. Le Forum est composé de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et membres des institutions spécialisées, chacun y participant pleinement sur un pied d'égalité, y compris en ce qui concerne le droit de vote.
- 9.47 Dans sa résolution 2015/33, le Conseil a décidé de renforcer l'arrangement international sur les forêts et de le proroger jusqu'en 2030. Il a également décidé de renforcer le fonctionnement du Forum pour l'après-2015 et a invité celui-ci à s'acquitter de son mandat sur la base du plan stratégique pour 2017-2030. D'après cette résolution, le Forum tient des sessions annuelles d'une période de cinq jours et consacre la session qui se tient lors des années impaires à des débats sur la mise en œuvre et les conseils techniques et la session directive, tenue lors des années paires, à l'examen de recommandations. Les treizième et quatorzième sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts se tiendront respectivement en 2018 et 2019.
- 9.48 Dans sa résolution 2015/33, le Conseil économique et social a décidé que le Forum aurait pour fonctions principales de : a) constituer de façon intégrée et globale, notamment dans le cadre d'approches intersectorielles, un cadre mondial cohérent, ouvert, transparent et participatif pour la formulation des politiques, le dialogue et la coordination sur toutes les questions relatives aux forêts ainsi que sur les nouveaux domaines; b) promouvoir, suivre et évaluer la mise en œuvre

d'une gestion durable des forêts, y compris de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts, et de mobiliser les ressources financières, techniques et scientifiques à cette fin et d'en faciliter l'accès; c) favoriser l'instauration de cadres de gouvernance et de conditions propices, à tous les niveaux, à la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts; d) contribuer à l'élaboration d'une politique internationale cohérente de collaboration axée sur des questions relatives à tous les types de forêts; e) renforcer l'engagement politique en faveur d'une gestion durable des forêts, au plus haut niveau, avec la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes.

Instance permanente sur les questions autochtones

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts): 356 700 dollars

- 9.49 Dans sa résolution 2000/22, le Conseil économique et social a décidé de créer, en tant qu'organe subsidiaire du Conseil, l'Instance permanente sur les questions autochtones, composée de 16 membres, dont huit seraient proposés par les gouvernements et élus par le Conseil, et huit seraient désignés par le Président du Conseil après consultation en bonne et due forme avec le Bureau et les groupes régionaux par le truchement de leurs coordonnateurs. Les membres sont choisis à l'issue de larges consultations avec les organisations autochtones, en tenant compte de la diversité et de la répartition géographique des populations autochtones du monde ainsi que des principes de transparence, de représentativité et d'égalité des chances pour toutes les populations autochtones, notamment des processus internes, le cas échéant, et des processus locaux de consultation autochtones. Tous les membres siègent à titre personnel en tant qu'experts indépendants sur les questions autochtones, pour une période de trois ans, et peuvent être réélus ou redésignés pour une autre période. Les États, les organismes et organes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil peuvent participer en qualité d'observateurs. Les organisations des populations autochtones peuvent également participer en qualité d'observateurs selon les modalités qui ont été retenues au Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.
- 9.50 Le Conseil économique et social a décidé que l'Instance permanente tiendrait une session annuelle de 10 jours de travail à l'Office des Nations Unies à Genève ou au Siège de l'Organisation des Nations Unies ou en tout autre lieu retenu par l'Instance permanente conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière en vigueur de l'Organisation.
- 9.51 Les dix-septième et dix-huitième sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones doivent se tenir respectivement en 2018 et 2019.
- 9.52 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 9.8.

Tableau 9.8 **Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	3 219,8	3 175,1	–	–
Total	3 219,8	3 175,1	–	–

- 9.53 Le montant de 3 175 100 dollars, qui représente une diminution nette de 44 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettrait de financer les voyages effectués par les membres des commissions, des comités, des forums ou de l'Instance pour se rendre aux sessions de ces organes (annuelles, biennales ou autres).
- 9.54 La diminution nette de 44 700 dollars découle de la combinaison des facteurs suivants :
- a) Une diminution des ressources demandées en raison de la non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, conformément à la résolution 71/272 de l'Assemblée générale;
 - b) L'augmentation des ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes destinée à financer les activités liées aux nouveaux mandats du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/272 à l'appui de la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2016 (A/71/401/Add.1) et conformément à la résolution 2017/2 et à la décision 2017/205 du Conseil.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 649 600 dollars

- 9.55 Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales assure la direction, la supervision et la gestion d'ensemble des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats qui lui sont prescrits et de son programme de travail approuvé. Il convoque les réunions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, exerce les fonctions de directeur de programme du Compte pour le développement et assure la gestion globale des activités de renforcement des capacités. Il est secondé par le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations et le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique.
- 9.56 Le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique exerce les fonctions de conseiller économique principal du Secrétaire général adjoint et le seconde en dirigeant et en coordonnant les travaux de recherche et d'analyse sur les politiques menés par le Département. Le Sous-Secrétaire général à la coordination des affaires politiques et aux affaires interorganisations seconde le Secrétaire général adjoint en fournissant un appui fonctionnel au Conseil économique et social et aux autres organes intergouvernementaux compétents.
- 9.57 Le Service de la planification stratégique et des communications aide le Secrétaire général adjoint à assurer l'intégration stratégique et la cohérence des politiques, notamment à collaborer avec d'autres entités du Secrétariat et à élaborer des politiques et des stratégies dans les domaines de la gestion des connaissances, des communications Web, des publications et de l'administration électronique. Le Service représente en outre le Département auprès des organes directifs et normatifs du Secrétariat concernés, tels que le Comité des publications, le Comité de gestion de l'information et des communications, le Conseil de gouvernance des données et l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat sur la gestion des connaissances.

Tableau 9.9 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières, notamment en ce qui concerne le budget-programme, le suivi et l'évaluation des programmes

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail	Produits et services fournis en temps voulu (pourcentage de produits exécutés dans les délais prévus)	Objectif	93	93	93	93
		Estimation		93	93	93
		Résultats effectifs			97	93
b) Respect des délais de soumission des documents dont les organes intergouvernementaux ont besoin pour leurs réunions	Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session présentés dans les délais prescrits (pourcentage)	Objectif	100	90	90	85
		Estimation		90	90	85
		Résultats effectifs			96	85
c) Plus grande cohérence dans la gestion des activités économiques et sociales du Secrétariat grâce à l'appui du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales	i) Nombre de documents d'orientation, de rapports, de directives, de notes et de méthodes de renforcement des capacités établis par le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et d'activités de renforcement des capacités menées par lui	Objectif	30	30	30	30
		Estimation		30	30	30
		Résultats effectifs			30	30
	ii) Nombre de décisions adoptées aux réunions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales	Objectif	40	40	40	40
		Estimation		40	40	40
		Résultats effectifs			40	40
d) Amélioration de la connaissance qu'a le public du rôle joué par le Département des affaires économiques et sociales dans la promotion du développement durable pour tous	Augmentation de la couverture par les médias des activités du Département des affaires économiques et sociales	Objectif	310/ 700 000/ 2,3	305/ 410 000/ 2,1	–	–
		Estimation		305/ 410 000/ 2,1	280/ 340 000/ 1,4	–
		Résultats effectifs			309/ 810 000/ 2,7	271/ 225 000/ 0,2
	ii) Millions d'internautes ayant consulté les sites Web du Département des affaires économiques et sociales	Objectif	50	45	–	–
		Estimation		45	43	–
		Résultats effectifs			57	41
iii) Productions vidéo du Département des affaires économiques et sociales	Objectif	90	80	–	–	
	Estimation		80	70	–	
	Résultats effectifs			120	58	

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
e) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	i) Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés par l'Organisation deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100		

9.58 La distribution des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 9.10.

Tableau 9.10 **Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	8 346,0	8 183,6	26	25
Autres objets de dépense	1 466,0	1 466,0	–	–
Total	9 812,0	9 649,6	26	25

9.59 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 9 649 600 dollars, en baisse de 162 400 dollars par rapport aux crédits approuvés pour l'exercice 2016-2017, permettraient de financer 25 postes [1 SGA, 2 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 3 P-2, 2 G(1°C) et 6 G(AC)] (8 183 600 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel et les subventions et contributions (1 466 000 dollars).

9.60 La diminution de 162 400 dollars s'explique par la suppression proposée d'un poste d'assistant d'équipe [G(AC)] au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, compte tenu des gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2018-2019.

C. Programme de travail

9.61 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 9.11.

Tableau 9.11 Ressources nécessaires, par sous-programme

1) Budget ordinaire

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
1. Appui au Conseil économique et social et coordination	14 838,5	14 460,7	44	45
2. Politiques sociales et développement social	17 503,5	17 048,3	59	57
3. Développement durable	20 038,1	18 827,8	58	58
4. Statistiques	34 933,2	34 203,9	123	123
5. Population	13 352,4	13 111,0	44	43
6. Politiques et analyse en matière de développement	13 111,4	12 786,6	44	42
7. Administration publique et gestion du développement	13 276,6	12 789,4	47	44
8. Gestion durable des forêts	3 995,2	4 481,7	12	12
9. Financement du développement	8 842,6	8 275,5	25	25
Total partiel	139 891,5	135 984,9	456	449

2) Ressources extrabudgétaires

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
1. Appui au Conseil économique et social et coordination	1 419,3	908,0	–	–
2. Politiques sociales et développement social	1 719,7	1 650,9	–	–
3. Développement durable	17 234,1	16 786,5	1	–
4. Statistiques	8 128,0	9 779,4	1	1
5. Population	1 921,3	1 593,0	–	–
6. Politiques et analyse en matière de développement	505,0	1 280,0	–	–
7. Administration publique et gestion du développement	5 302,4	4 842,0	1	–
8. Gestion durable des forêts	1 846,3	2 483,8	2	2
9. Financement du développement	596,7	552,2	–	–
Total partiel	38 672,8	39 875,8	5	3
Total	178 564,3	175 860,7	461	452

Sous-programme 1

Appui au Conseil économique et social et coordination

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 14 460 700 dollars

9.62 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination. Le sous-programme sera exécuté conformément à la

stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.12 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer le rôle que l'Assemblée générale et le Conseil économique et social jouent, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, dans l'application intégrée et coordonnée et le suivi des textes issus des grandes conférences organisées par les Nations Unies dans les secteurs économique et social et les domaines apparentés, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement adoptés au niveau international, tels que les objectifs de développement durable, et le Programme d'action d'Addis-Abeba

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement du rôle de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social de façon à favoriser et à suivre les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, dont les objectifs de développement durable, et à renforcer les liens entre la concertation menée à l'échelle mondiale et les activités entreprises à l'échelon national en vue d'atteindre ces objectifs, notamment dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable	i) Augmentation du pourcentage d'États Membres interrogés dans le cadre d'enquêtes qui ont exprimé leur satisfaction quant au soutien et aux services des mécanismes intergouvernementaux et se sont notamment dits satisfaits de la qualité des rapports du Secrétaire général qui portent sur les trois dimensions du développement durable et la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les travaux du Conseil	Objectif	8	7	6	
		Estimation		7	6	
		Résultats effectifs			6	
	ii) Augmentation du pourcentage de réponses qui sont données par les États Membres et les représentants du système des Nations Unies pour le développement aux enquêtes réalisées dans le cadre de l'examen quadriennal complet en préparation du débat consacré aux activités opérationnelles et des activités connexes	Objectif	60			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	iii) Augmentation du pourcentage d'États Membres et d'organismes, de fonds et de programmes compétents des Nations Unies qui participent aux débats du Conseil économique et social sur les situations d'urgence et les crises qui affectent le développement mondial	Objectif	10			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	iv) Augmentation du pourcentage de coordonnateurs nationaux concourant aux activités du système des Nations Unies au niveau des pays qui participent au débat consacré aux activités opérationnelles	Objectif	43	38	33	
		Estimation		38	33	
		Résultats effectifs			33	
	v) Augmentation du nombre d'acteurs qui participent au Forum pour la coopération en matière de développement	Objectif	150	125	120	120
		Estimation		150	120	112
		Résultats effectifs				112
b) Renforcement du rôle du Conseil économique et social dans l'encadrement de ses organes subsidiaires et dans la promotion de la coordination et de la cohérence des activités menées par les organismes des Nations Unies à l'appui de tous les aspects du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des mesures prises pour donner effet au Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement	i) Augmentation du pourcentage de références qui sont faites au thème principal du Conseil économique et social dans les documents officiels de ses organes subsidiaires	Objectif	73	64	55	
		Estimation		64	55	
		Résultats effectifs			55	
	ii) Augmentation du pourcentage d'organes subsidiaires du Conseil économique et social qui adoptent des résolutions ou des décisions en vue de donner suite aux initiatives de coordination des orientations du Conseil	Objectif	75	63	50	
		Estimation		63	50	
		Résultats effectifs			50	
	iii) Augmentation du pourcentage d'organismes des Nations Unies qui ont fait correspondre le calendrier de leurs plans stratégiques à celui de l'examen quadriennal complet de l'Assemblée générale	Objectif	64	56	48	
		Estimation		56	52	
		Résultats effectifs			52	
	iv) Augmentation de l'application, par le système des Nations Unies pour le développement, des orientations générales fournies dans le cadre de l'examen quadriennal complet, en particulier celles sur la simplification de la méthode d'établissement des rapports d'évaluation et l'amélioration de leur qualité	Objectif	20	16	12	
		Estimation		16	12	
		Résultats effectifs			12	

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
v) Augmentation des contributions de fond qui sont faites dans le cadre des débats du Conseil économique et social par des organisations multipartites, y compris des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil	Objectif	67	65	60	60
	Estimation		65	60	50
	Résultats effectifs			60	50
vi) Adoption, selon qu'il conviendra, de mesures par tous les organes subsidiaires du Conseil économique et social pour donner suite aux initiatives de coordination des politiques et aux documents d'orientation du Conseil	Objectif	12	10	8	8
	Estimation		10	8	6
	Résultats effectifs			8	6
vii) Augmentation du nombre d'organes subsidiaires et de fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies qui formulent des recommandations et fournissent des directives techniques sur la manière dont le Conseil économique et social pourrait intégrer leurs perspectives dans le cadre d'ensemble du développement durable	Objectif	4	3		
	Estimation		3		
	Résultats effectifs				
viii) Augmentation du nombre d'organismes des Nations Unies qui se dotent d'un plan d'action pour appliquer les directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social concernant les activités opérationnelles de développement, et qui élaborent des plans stratégiques dans le prolongement de l'examen quadriennal complet de l'Assemblée générale	Objectif	20	16	12	3
	Estimation		16	12	2
	Résultats effectifs			12	2

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Renforcement du rôle du Conseil économique et social dans les domaines de la reconstruction après un conflit et de la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	i) Augmentation du nombre de recommandations et de décisions adoptées par le Conseil économique et social sur le développement à long terme des pays sortant d'un conflit	Objectif	4	3	2	2
		Estimation		3	2	1
		Résultats effectifs			2	1
	ii) Augmentation du nombre de réunions du Conseil économique et social qui intègrent les questions relatives à la consolidation de la paix	Objectif	4	3	2	3
		Estimation		3	2	2
		Résultats effectifs			2	2

Facteurs externes

- 9.63 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les décideurs, aux niveaux national et international participent à l'examen des questions économiques, sociales et environnementales par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social; b) la communauté internationale donne suite aux recommandations et aux décisions de l'Assemblée et du Conseil; c) les organismes des Nations Unies sont résolus à participer aux mécanismes de l'Assemblée et du Conseil et à appliquer les recommandations et les décisions de ces organes; d) les organisations non gouvernementales continuent de demander le statut consultatif auprès du Conseil et de collaborer avec le Conseil et ses organes subsidiaires.

Produits

- 9.64 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.13 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séance plénière et consultations de l'Assemblée générale et de la Deuxième Commission	63
2. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	2
3. Réunions consacrées au développement	
4. Appui à l'organisation et à la préparation des réunions informelles tenues avec des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
Notes du Secrétaire général transmettant les rapports suivants :	
5. Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) intitulé « L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action »	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
6. Rapport du Directeur général de l'UNESCO sur le retour ou la restitution de biens culturels à leur pays d'origine	1
7. Rapports du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur l'application de la résolution de l'Assemblée générale relative à la consolidation des acquis et à l'intensification de l'action menée pour lutter contre le paludisme et l'éliminer dans les pays en développement, particulièrement en Afrique	2
8. Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur la coopération pour le développement industriel	1
9. Rapport du Directeur général de l'OMS sur l'amélioration de la sécurité routière dans le monde	1
10. Rapports du Directeur général de l'OMS sur la politique étrangère et la santé	2
11. Rapports sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale	2
Rapports du Secrétaire général sur les questions suivantes :	
12. Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix	
13. Examen quadriennal complet	2
14. Mondialisation et interdépendance	1
15. Mise en valeur des ressources humaines	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
16. Consultations dans le cadre des sessions d'organisation de 2018 et 2019	8
17. Débat de haut niveau	16
18. Réunions de coordination et de gestion du Conseil économique et social, y compris des tables rondes	36
19. Séances spéciales du Conseil économique et social sur des questions nouvelles et urgentes	2
20. Concertations de haut niveau avec les institutions financières et commerciales sur l'action à mener	2
21. Appui au débat consacré aux activités opérationnelles de développement	12
22. Débats thématiques	2
23. Séances du Conseil consacrées au Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	2
24. Réunions communes du Conseil et de la Commission de consolidation de la paix	2
25. Réunions et consultations en préparation de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	12
26. Forum de la jeunesse du Conseil économique et social	8
27. Forum des partenariats du Conseil économique et social	4
28. Débat consacré à l'intégration	12
29. Forum pour la coopération en matière de développement	4
30. Réunions spéciales du Président du Conseil économique et social	2
31. Appui aux négociations concernant la résolution du Conseil économique et social relative aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet	2
Documentation destinée aux organes délibérants	
32. Rapports sur l'examen quadriennal complet	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
33. Rapport sur les tendances et les progrès en matière de coopération internationale pour le développement (Forum pour la coopération en matière de développement)	1
34. Rapports sur le thème du débat de haut niveau du Conseil	2
35. Rapports sur le thème du débat thématique	2
36. Rapports du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	2
37. Rapports sur l'apport d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies	2
38. Rapports du Comité chargé des organisations non gouvernementales, comprenant ses conclusions et recommandations adressées au Conseil concernant la suite à donner aux demandes d'admission au statut consultatif et rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales, établis à la suite des sessions ordinaires et de la reprise des sessions du Comité	4
39. Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'OMS sur l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles	1
40. Exposés écrits présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil	60
<i>Autres services</i>	
41. Services fonctionnels pour le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	10
42. Organisation de tables rondes et préparation des discours d'ouverture de l'Assemblée générale et de la Deuxième Commission	16
43. Appui aux États Membres pour la préparation des examens dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social	14
44. Organisation de tables rondes et de débats et préparation des discours d'ouverture de l'Assemblée générale et de la Deuxième Commission	18
45. Organisation de tables rondes et de débats sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, dans le cadre des travaux de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social, afin de faciliter les délibérations des États Membres sur l'examen quadriennal complet et d'en favoriser le suivi	4
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
46. Réunions préparatoires du débat de haut niveau du Conseil économique et social	3
47. Financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	1
48. Tables rondes et réunions-débats sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies dans le cadre du débat consacré aux activités opérationnelles	8
49. Questions thématiques se rapportant à l'examen quadriennal complet	2
50. Manifestations relatives au Forum pour la coopération en matière de développement organisées en marge d'autres mécanismes intergouvernementaux	3
51. Réunions et ateliers de groupes d'experts sur des questions de fond, notamment la coopération Sud-Sud, examinées par le Forum pour la coopération en matière de développement	6
<i>Réunions multipartites</i>	
52. Réunions visant à recueillir les vues des principaux partenaires et des autorités nationales concernant la meilleure stratégie de mise en œuvre de l'examen quadriennal complet et à inviter officiellement les institutions à entamer les préparatifs du cycle d'examen	2
53. Réunions visant à évaluer sur le terrain les efforts déployés à l'échelle du système pour la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
54. Réunions sur des questions thématiques liées au débat de haut niveau du Conseil économique et social	2
55. Réunions du groupe consultatif du Secrétaire général adjoint visant à guider les activités d'appui au Forum pour la coopération en matière de développement menées par le Département	3
56. Réunions des coordonnateurs des organisations de la société civile auprès du Département des affaires économiques et sociales	6
57. Réunions du groupe consultatif multipartite du Président du Conseil économique et social	2
58. Consultations en préparation du Forum des partenariats du Conseil économique et social	2
<i>Comité chargé des organisations non gouvernementales</i>	
<i>Services fonctionnels pour les réunions</i>	
59. Séances et consultations du Comité à ses sessions ordinaires et à la reprise de ses sessions	60
60. Réunions du groupe de travail informel sur les méthodes de travail du Comité	8
61. Consultations du Comité préalables à ses sessions ordinaires et à la reprise de ses sessions	4
<i>Documentation destinée aux organes délibérants</i>	
62. Rapports du Comité sur ses sessions ordinaires et la reprise de ses sessions	4
63. Notes du Secrétaire général présentant au Comité, pour examen, les nouvelles demandes d'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social soumises par des organisations non gouvernementales	120
64. Notes du Secrétaire général présentant au Comité, pour examen, les rapports quadriennaux des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil	70
65. Notes du Secrétaire général concernant : a) les demandes d'admission dont le Comité a reporté l'examen; b) les demandes de reclassement et de changement de nom émanant d'organisations non gouvernementales; c) les suspensions, retraits et rétablissements du statut consultatif; d) les communications reçues des États Membres concernant l'état de la mise en œuvre de la résolution 2008/4 du Conseil	10
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Manifestations spéciales</i>	
66. Réunions communes du Conseil économique et social et des présidents des commissions techniques	2
67. Consultations avec la société civile et les organisations non gouvernementales sur les thèmes annuels du Conseil économique et social	1
68. Discours d'ouverture prononcés devant le Conseil économique et social par d'éminents universitaires et experts dans divers domaines du développement	2
69. Colloques et réunions multipartites de haut niveau sur des questions relatives à la coopération au service du développement en préparation du Forum pour la coopération en matière de développement	3
70. Manifestations en marge du Forum pour la coopération en matière de développement	3
71. Forums des organisations non gouvernementales sur le thème du débat de haut niveau du Conseil	2
<i>Activités ou documentation technique</i>	
72. Mise à jour et maintenance des pages Web du Conseil économique et social et du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination	1
73. Élaboration d'un rapport sur la coopération internationale au service du développement	1
74. Préparation de bulletins d'information et d'autres supports de communication sur le Forum pour la coopération en matière de développement	6

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
75. Études analytiques sur des questions relatives à la coopération au service du développement, y compris la coopération Sud-Sud, et évaluation indépendante des tendances et des progrès en matière de coopération pour le développement	1
76. Alimentation et tenue à jour d'une base de données consacrée aux examens annuels réalisés dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable tenu sous les auspices du Conseil	4
77. Tenue de débats électroniques sur le thème annuel du débat de haut niveau du Conseil	2
78. Diffusion sur le web du débat de haut niveau du Conseil	20
79. Diffusion sur le web du Forum des partenariats du Conseil économique et social	4
80. Diffusion sur le web du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social	8
81. Diffusion sur le web des séances spéciales du Conseil économique et social sur des questions nouvelles et urgentes	2
82. Alimentation et tenue à jour de la base de données interactive des organisations de la société civile facilitant la communication et la tenue de débats avec la société civile durant les réunions intergouvernementales, notamment celles du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, et dans le cadre de la préparation de ces réunions	1
83. Gestion de la base de données intégrée des organisations de la société civile	1
84. Gestion et perfectionnement du système de dématérialisation de la documentation officielle du Comité chargé des organisations non gouvernementales	1
85. Maintenance et amélioration du site Web « Civil Society Network », qui permet aux organisations non gouvernementales de communiquer entre elles par l'intermédiaire d'un système de messagerie et de s'inscrire aux manifestations	1
86. Études approfondies visant à évaluer l'état d'application des recommandations issues de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies effectué en 2016 et apporter ainsi une contribution à l'examen de 2020	6
87. Réalisation d'enquêtes et analyse des résultats obtenus afin de suivre la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet	8
88. Actualisation et gestion des indicateurs servant à suivre la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
89. Contribution aux services fonctionnels pour les réunions des mécanismes de coordination (Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), Comité de haut niveau sur les programmes, Comité de haut niveau sur la gestion, Groupe des Nations Unies pour le développement, Groupe de la gestion de l'environnement)	10
90. Réunions consultatives interorganisations	20
91. Consultations interorganisations sur les préparatifs de l'examen quadriennal complet	2
92. Réunion interorganisations sur le cadre et les modalités de suivi de la mise en œuvre, à l'échelle du système, de l'examen quadriennal complet	1
93. Réunions des membres du Conseil économique et social et des conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale	2

9.65 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 9.14.

Tableau 9.14 Ressources nécessaires

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	12 815,8	13 298,0	44	45
Autres objets de dépense	2 022,7	1 162,7	–	–
Total partiel	14 838,5	14 460,7	44	45
Ressources extrabudgétaires	1 419,3	908,0	–	–
Total	16 257,8	15 368,7	44	45

- 9.66 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 14 460 700 dollars, soit une diminution nette de 377 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettraient de financer 45 postes [1 D-2, 4 D-1, 6 P-5, 10 P-4, 6 P-3, 3 P-2, 1 G(1°C) et 14 G(AC)] (13 298 000 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres frais de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les achats de fournitures et d'accessoires et de mobilier et de matériel et les subventions et contributions (1 162 700 dollars).
- 9.67 La diminution nette de 377 800 dollars découle de la combinaison des facteurs suivants :
- La non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement conformément à la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale;
 - La proposition de supprimer un poste d'assistant administratif [G(AC)] au Bureau du Directeur, compte tenu des gains d'efficience que le Département prévoit pour 2018-2019;
 - La proposition de transformer des emplois de temporaire en postes permanents (1 P-4 et 1 P-3) en vue de la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution [67/226](#) de l'Assemblée générale). Étant donné que l'examen des activités opérationnelles du système des Nations Unies requiert un appui à long terme, et conformément à la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale, il a été demandé qu'une aide durable soit fournie pour assurer l'exécution des activités relatives à l'examen quadriennal complet (établissement de rapports, évaluations et analyses, suivi) qui ont été confiées au Secrétaire général, qu'il s'agisse de mandats nouveaux ou existants.
- 9.68 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 908 000 dollars permettraient d'assurer la participation de multiples partenaires aux réunions des groupes d'experts organisées dans le cadre des préparatifs du débat de haut niveau, de faire appel à des experts extérieurs pour améliorer le travail analytique nécessaire à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, d'appuyer les préparatifs, au niveau mondial, du Forum pour la coopération en matière de développement, y compris le financement des études de fond, des réunions préparatoires aux niveaux mondial et régional et des réunions des groupes d'experts, et de mettre en œuvre la résolution de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies adoptée en 2016 (résolution [71/243](#)).

Sous-programme 2 Politiques sociales et développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 048 300 dollars

- 9.69 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques sociales et du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération internationale dans le domaine du développement social et favoriser l'inclusion sociale et le bien-être de tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la communauté de vues et augmentation du nombre de résolutions et de mesures prises au niveau intergouvernemental préconisant l'adoption de cadres d'action efficaces afin de parvenir à l'inclusion sociale et au bien-être de tous	i) Augmentation du pourcentage de recommandations qui sont présentées dans les rapports du Secrétaire général et utilisées pour formuler des résolutions, des décisions et des conclusions concertées	Objectif	86	86	85	94
		Estimation		86	85	80
		Résultats effectifs			85	84
	ii) Augmentation du pourcentage de recommandations tenant compte de la problématique hommes-femmes qui sont utilisées pour formuler des résolutions, des décisions et des conclusions concertées	Objectif	70			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
b) Amélioration des connaissances et des compétences acquises en matière d'application des politiques sociales aux niveaux national et local en vue du renforcement des capacités des États Membres à cet égard	i) Augmentation du nombre d'agents nationaux qui sont formés à l'application des politiques sociales aux niveaux national et local et du nombre de personnes qui manifestent l'intention d'utiliser les connaissances et compétences acquises dans le cadre de leurs activités professionnelles	Objectif	600	420	312	350
		Estimation		600	410	310
		Résultats effectifs			551	389
	ii) Pourcentage de membres du personnel ayant reçu une formation qui indiquent, dans leur réponse aux questionnaires de suivi, faire appel à des connaissances ou à des compétences acquises pour formuler et appliquer des politiques et programmes nationaux	Objectif	75			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
c) Meilleure prise de conscience par	i) Augmentation du nombre de	Objectif	50			

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
les gouvernements, la société civile, les organismes des Nations Unies et le secteur privé de l'analyse du développement social	manifestations parallèles, organisées par les gouvernements, la société civile et d'autres entités du système des Nations Unies, dans le cadre des processus intergouvernementaux soutenus par la Division	Estimation Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de manifestations organisées par la Division, en partenariat avec d'autres acteurs, et portant sur des questions liées au développement social	Objectif Estimation Résultats effectifs	15			
	iii) Augmentation du nombre de consultations du site Web de la Division des politiques sociales et du développement social et du nombre de téléchargements d'informations issues des travaux de recherche et d'analyse menés par l'ONU	Objectif	10	14	4,9	3
		Estimation Résultats effectifs		14	11	4,5
iv) Augmentation de la fréquence à laquelle les deux principaux rapports de la Division sont cités dans les principaux journaux et revues scientifiques d'audience internationale ainsi que dans des publications d'autres entités des Nations Unies	Objectif	400	120	50	–	
	Estimation	120	350	110	42	
	Résultats effectifs			562	–	

Facteurs externes

9.70 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les gouvernements et les autres parties prenantes coopèrent à l'exécution du sous-programme en menant les activités qui y sont prévues.

Produits

9.71 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.16 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	4
2. Réunions informelles de la Deuxième Commission	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
3. Séances de la Troisième Commission	8
4. Réunions informelles de la Troisième Commission	4
5. Séances du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement	12
6. Réunions intersessions du bureau du Groupe de travail sur le vieillissement	8
<i>Documentation destinée aux organes délibérants</i>	
7. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale	2
8. Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté	2
9. Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre mondial humain	1
10. Rôle des coopératives dans le développement social	1
11. Politiques et programmes concernant les jeunes	1
12. Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement	1
13. Réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et mécanismes mis en œuvre pour y donner suite	2
14. Note du Secrétariat sur le rapport global sur le handicap et le développement dans le monde	1
15. Réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international concernant les personnes handicapées et progrès accomplis dans l'application du document final de la réunion de haut niveau sur le handicap et le développement	1
16. État de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant (2018 et 2019)	2
17. Note du Secrétariat sur le Rapport sur la situation sociale dans le monde	1
18. Promouvoir l'intégration sociale par l'inclusion sociale	1
<i>Conseil économique et social</i>	
<i>Services fonctionnels pour les réunions</i>	
19. Questions relatives au débat de haut niveau et à toutes les questions relevant de la Commission du développement social	12
20. Forum politique de haut niveau	1
<i>Commission du développement social</i>	
<i>Services fonctionnels pour les réunions</i>	
21. Réunions intersessions du bureau de la Commission du développement social	8
22. Séances de la Commission du développement social	32
<i>Documentation destinée aux organes délibérants</i>	
23. Thèmes prioritaires de la Commission du développement social pour 2018 et 2019	2
24. Notes du Secrétariat sur les questions nouvelles	2
25. Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2
26. Troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (2018)	1
27. Poursuite de l'application du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (2019)	1
28. Réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et mécanismes mis en œuvre pour y donner suite	1
29. Politiques et programmes concernant les jeunes	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
30. Intégration de la question du handicap dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2019)	1
<i>Instance permanente sur les questions autochtones</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
31. Réunions d'avant-session des membres de l'Instance permanente sur les questions autochtones	8
32. Réunions de l'Instance permanente sur les questions autochtones	40
Documentation destinée aux organes délibérants	
33. Rapports sur les questions relatives aux recommandations formulées par l'Instance à l'issue de ses sessions	20
<i>Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
34. Bureau des groupes de travail intersessions	20
35. Séances de la Conférence des États parties	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
36. Dixième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées	1
37. Onzième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées	1
38. Notes du secrétariat pour la première table ronde	2
39. Notes du secrétariat pour la deuxième table ronde	2
40. Notes du secrétariat pour la troisième table ronde	2
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts	
41. Thèmes prioritaires des sessions de la Commission du développement social	2
42. Questions traitées dans le Rapport sur la situation sociale dans le monde	1
43. Réunion interorganisations sur l'élimination de la pauvreté dans le contexte des aspects sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
44. Suivi de l'Année internationale des coopératives : le rôle des coopératives dans le contexte des aspects sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
45. Application du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement dans le contexte des aspects sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
46. Politiques familiales dans le contexte des aspects sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
47. Politiques et programmes concernant les jeunes	1
48. Thèmes prioritaires des sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones	2
49. Promotion de la condition des personnes handicapées dans le contexte du développement durable et des dispositifs internationaux s'y rapportant	1
50. Dialogues relatifs aux sessions de la Commission du développement social	6
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
51. <i>Rapport sur la situation sociale dans le monde (2019)</i>	1
52. <i>La situation des peuples autochtones dans le monde (2019)</i>	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
53. <i>World Youth Report</i> (2019) Publications isolées	1
54. <i>Rapport de situation sur le handicap et le développement dans le monde</i> Publications électroniques et enregistrements audiovisuels (films, enregistrements vidéo, émissions de radio, bulletins d'information, documentaires, reportages, etc.)	1
55. Vieillesse, coopératives, handicap et jeunes Communiqués et conférences de presse	4
56. Points de presse sur des questions de développement social, notamment sur le lancement du <i>Rapport sur la situation sociale dans le monde, du Rapport sur la situation des peuples autochtones dans le monde, du World Youth Report et du rapport sur le handicap dans le monde</i> Manifestations spéciales	11
57. Organisation de conférences spéciales et de réunions-débats multipartites, de réunions d'information et d'autres manifestations parallèles à l'intention des États Membres et d'autres parties prenantes sur des questions relatives au développement social, à la mise en œuvre des volets sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'aspect social du développement durable	14
58. Contribution aux réunions techniques régionales et mondiales organisées par des institutions partenaires sur des questions relatives au développement social, à la mise en œuvre des volets sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'aspect social du développement durable	10
59. Appui fonctionnel et administratif à l'organisation des journées internationales suivantes: Journée internationale des coopératives, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, Journée internationale des familles, Journée internationale de la solidarité humaine, Journée internationale des personnes âgées, Journée internationale des personnes handicapées, Journée internationale des peuples autochtones, Journée internationale de la jeunesse, Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, Journée mondiale de la trisomie 21, Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, Journée mondiale de la justice sociale et Journée mondiale des compétences des jeunes	13
60. Organisation de manifestations culturelles à l'occasion de la session annuelle de l'Instance permanente sur les questions autochtones	2
61. Activités de communication (promotion, sensibilisation et information) sur des questions intéressant les groupes sociaux Activités ou documentation techniques	4
Études de fond sur des questions spécialisées devant figurer dans les documents suivants :	
62. <i>Rapport sur la situation sociale dans le monde</i>	10
63. <i>La situation des peuples autochtones dans le monde</i>	5
64. <i>World Youth Report</i>	5
65. Études techniques sur le vieillissement, le handicap, la famille, les questions autochtones et les jeunes	5
66. Mise à jour d'une base de données sur les initiatives volontaires de mise en commun de données d'expérience nationales sur les partenariats efficaces pour le développement social	1
67. Mise à jour d'une base de données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones	1
68. Versions en format accessible des documents et publications sur les personnes handicapées	1

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
69. Rapports de représentants de la société civile sur leur participation à des réunions intergouvernementales dont le service est assuré dans le cadre du sous-programme	2
70. Notes d'orientation sur des questions sociales	2
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
71. Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes	1
72. Mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse	1
73. Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées	1
74. Groupe de travail interdépartemental de l'ONU sur les questions d'accessibilité pour l'ensemble du Secrétariat	1
75. Groupe d'appui interorganisations sur les questions concernant les peuples autochtones	2
76. Mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (suite donnée à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones)	1
77. Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale	1
78. Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire	1
79. Comité pour la promotion et le progrès des coopératives	1
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
80. Appui fourni à la demande des États Membres aux fins de l'examen, l'analyse et l'évaluation de leur situation socioéconomique, de leurs objectifs de développement, de leurs politiques fondées sur des données factuelles et de leurs mécanismes institutionnels	6
Stages, séminaires et ateliers consacrés au thème suivant :	
81. Promotion du réseautage, des activités de sensibilisation et du renforcement des capacités en faveur de la recherche sociale, de la planification des politiques et de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes et politiques de développement social dans le contexte du développement durable et des dispositifs internationaux s'y rapportant	6
Projets opérationnels consacrés au thème suivant :	
82. Mise en pratique des capacités institutionnelles en ce qui concerne la formulation des politiques, l'élaboration de programmes et projets et la gestion des projets au niveau des pays	4

9.72 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 9.17.

Tableau 9.17 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	16 445,9	15 990,7	59	57
Autres objets de dépense	1 057,6	1 057,6	–	–
Total partiel	17 503,5	17 048,3	59	57

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Ressources extrabudgétaires	1 719,7	1 650,9	–	–
Total	19 223,2	18 699,2	59	57

- 9.73 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 17 048 300 dollars, soit une diminution de 455 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettraient de financer 57 postes [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 14 P-4, 7 P-3, 8 P-2, 1 G(1^oC) et 18 G(AC)] (15 990 700 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel et les subventions et contributions (1 057 600 dollars).
- 9.74 La diminution de 455 200 dollars s'explique par la suppression proposée d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) (assistant de secrétariat et d'équipe) au secrétariat de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et d'un poste de classe P-3 (spécialiste des affaires sociales) au Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones en raison d'économies que le Département prévoit de faire en 2018-2019.
- 9.75 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 650 900 dollars serviront à appuyer la mise en œuvre d'activités au titre du sous-programme. La diminution des ressources extrabudgétaires prévues est attribuable à l'achèvement de certains projets pendant l'exercice 2016-2017.

Sous-programme 3 Développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 18 827 800 dollars

- 9.76 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du développement durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Objectif de l'Organisation : Accélérer la réalisation des objectifs, cibles et engagements en matière de développement durable, conformément aux objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris ceux qui figurent dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Examen concret par les États Membres, en vue de parvenir à un consensus, des mesures à prendre pour faire progresser l'application des décisions adoptées d'un commun accord aux grandes conférences des Nations Unies en ce qui concerne le développement durable, notamment le Programme de développement	i) Augmentation du nombre de recommandations issues de publications, d'études et de rapports du Secrétaire général qui sont reprises dans les déclarations du Forum politique de haut niveau et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	Objectif Estimation Résultats effectifs	20		

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable	ii) Augmentation du pourcentage d'États Membres interrogés dans le cadre d'enquêtes qui se déclarent très satisfaits du soutien et du service fournis par les mécanismes intergouvernementaux, notamment en ce qui concerne les activités relatives au suivi et à l'examen, à la recherche d'un consensus, aux partenariats et aux engagements volontaires, à l'analyse des politiques et à la participation des grands groupes et d'autres acteurs intéressés	Objectif	89	88	87	86
		Estimation		87	87	86
		Résultats effectifs			87	86
b) Amélioration de l'application, par les pays en développement, notamment les petits États insulaires en développement, de stratégies de développement durable visant à formuler et à mettre en œuvre des stratégies, politiques, cadres et programmes en faveur du développement durable, en mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et les nouveaux partenariats	i) Augmentation du pourcentage d'États Membres bénéficiant de l'appui de la Division qui ont lancé des initiatives politiques, noué des partenariats et se sont dotés de plans d'action en vue d'atteindre leurs objectifs de développement durable	Objectif	96	96	95	94
		Estimation		96	95	94
		Résultats effectifs			95	94
	ii) Augmentation du nombre de fonctionnaires nationaux interrogés dans le cadre d'enquêtes dont les données sont ventilées par sexe qui attestent de l'utilité des outils analytiques fournis lors des activités de renforcement des capacités pour appuyer efficacement l'exécution de leurs programmes et plans d'action relatifs au développement durable	Objectif	60 %			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
c) Renforcement des moyens dont disposent les pays en développement, notamment les petits États insulaires en développement et les pays en transition, pour formuler et mettre en œuvre des stratégies, des politiques, des cadres et des programmes visant à appuyer le développement durable, l'accent étant mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	i) Augmentation du nombre de références au Rapport mondial sur le développement durable qui sont faites dans les déclarations publiées par les gouvernements, les revues scientifiques et les médias	Objectif	40			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du pourcentage de représentants d'États Membres qui se déclarent satisfaits de l'appui fourni par le Secrétariat	Objectif	75	73		
		Estimation		73		
		Résultats effectifs				
d) Élargissement de l'accès à l'information et aux connaissances sur les possibilités d'action qui	i) Augmentation du nombre de contributions des États Membres aux bases de données	Objectif	55	50	44	42
		Estimation		50	44	43
		Résultats			49	42

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
s'offrent et les mesures concrètes à mettre en œuvre pour que le développement durable soit adopté et réalisé aux niveaux local, national, régional et international	sur les partenariats, les engagements sur une base volontaire, les pratiques de référence et les enseignements tirés de l'expérience	effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de consultations du site Web consacré à la plateforme de connaissances en matière de développement durable (Sustainable Development Knowledge Platform) et des forums y afférents créés sur les réseaux sociaux, ainsi que du nombre de téléchargements effectués depuis ces sites par des utilisateurs cherchant des informations, des documents et des publications (en millions de consultations)	Objectif	6,0	5,5	4,6	4,6
		Estimation		6	5	4,6
		Résultats effectifs			4,3	4,6

Facteurs externes

9.77 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les gouvernements et les institutions internationales s'attachent en priorité à exécuter les engagements pris dans le document intitulé « L'avenir que nous voulons », Action 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, ainsi que ceux adoptés dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable, du Programme d'action de la Barbade, de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, et à donner suite aux décisions adoptées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au sommet consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015.

Produits

9.78 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.19 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	60
2. Réunions informelles de la Deuxième Commission	20
3. Forum politique de haut niveau pour le développement durable (réunion organisée sous les auspices de l'Assemblée générale)	12

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documentation destinée aux organes délibérants	
4. Réunion du Forum politique de haut niveau organisée sous les auspices de l'Assemblée générale et déclaration politique	1
5. Suivi des progrès accomplis en matière de développement durable : examen de la suite donnée à l'Action 21, au Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21, au Plan de mise en œuvre de Johannesburg et aux textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable	2
6. Application des conventions des Nations Unies relatives à l'environnement	2
7. Suite donnée aux Orientations de Samoa et à la Stratégie de Maurice	2
8. Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	3
9. Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous	2
10. Harmonie avec la nature	2
11. L'entrepreneuriat au service du développement	2
12. Mesures de coopération pour évaluer et faire mieux connaître les effets sur l'environnement des déchets provenant de munitions chimiques immergées en mer	1
13. Intégration des activités de développement durable à l'échelle du système des Nations Unies	2
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
14. Appui de fond au Conseil économique et social sur des questions relatives au développement durable, y compris les consultations	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
15. Promotion de l'écotourisme aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement	1
<i>Forum politique de haut niveau pour le développement durable</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
16. Appui de fond au Forum politique de haut niveau pour le développement durable sur des questions relatives au développement durable (réunion organisée sous les auspices du Conseil économique et social), y compris les réunions préparatoires, les consultations et les manifestations parallèles	90
Documentation destinée aux organes délibérants	
17. Réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social	2
18. Documents établis par les grands groupes et d'autres parties prenantes en vue du Forum politique de haut niveau	10
19. Notes d'information pour le Forum politique de haut niveau pour le développement durable	5
20. Forums régionaux de préparation aux réunions du Forum	10
21. Développement durable en action (engagements volontaires et partenariats pour le développement durable)	2
22. Rapports sur des questions thématiques	2
23. Rapports sur le développement durable dans le monde (résumé à l'intention des dirigeants)	2
<i>Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
24. Réunions du Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation	2
Documentation destinée aux organes délibérants	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
25. Rapports de synthèse du Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation	2
Groupe de scientifiques indépendant chargé de rédiger le Rapport mondial sur le développement durable	
Services fonctionnels pour les réunions	
26. Appui administratif et fonctionnel englobant tous les aspects du programme de travail du groupe	3
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts sur les thèmes intéressant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, notamment les thèmes suivants :	
27. Technologies nouvelles	2
28. Consommation et production durables	1
29. Transport durable	2
30. Petits États insulaires en développement et changements climatiques	1
31. Changements climatiques et océans	1
32. Partenariats	1
33. Examen des partenariats avec les petits États insulaires en développement	1
34. Gestion durable de l'énergie	2
35. Gestion durable des ressources en eau	2
36. Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des Orientations de Samoa	2
37. Utilisation des profils nationaux de vulnérabilité et de résilience (petits États insulaires en développement)	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
38. <i>Rapport mondial sur le développement durable</i>	1
39. <i>Natural Resources Forum</i> (publication trimestrielle)	8
40. Rapports de synthèse sur les progrès, lacunes et difficultés observés dans l'application de la résolution de l'Assemblée générale sur la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (2014-2024)	2
Brochures	
41. Brochure consacrée au <i>Rapport mondial sur le développement durable</i>	1
Manifestations spéciales	
42. Réunions nationales préparatoires à la présentation d'exposés nationaux volontaires au Forum politique de haut niveau	8
43. Forums régionaux sur le développement durable tenus en prévision du Forum politique de haut niveau	10
44. Groupes de discussion et tables rondes organisés dans le cadre du Forum	16
45. Activités parallèles organisées au Siège de l'ONU et autres conférences et réunions	6
46. Groupes de discussion de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale	2
47. Réunions de haut niveau de l'Assemblée générale sur le développement durable	4
48. Forum sur la gouvernance d'Internet	2
Activités ou documentation techniques	
49. Rapports sur les multipartenariats en faveur des petits États insulaires en développement	2
50. Étude de cas sur les profils nationaux de vulnérabilité et de résilience	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
51. Exemples de partenariats fructueux avec les petits États insulaires en développement	1
52. Brochure sur le Forum politique de haut niveau	1
53. Publications sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
54. Océans, mers et développement durable	1
55. Changements climatiques et développement durable	1
56. Transports urbains et villes durables	1
57. Évaluation des ressources énergétiques des pays	3
Gestion et mise à jour des bases de données et pages Web :	
58. <i>Rapport mondial sur le développement durable</i> , notamment l'élaboration de programmes de formation en ligne fondés sur le rapport	2
59. Initiatives volontaires (engagements, partenariats et initiatives pour une économie verte)	2
60. Partage volontaire des données d'expérience nationales	2
61. Grands groupes	2
62. Harmonie avec la nature	2
63. Petits États insulaires en développement, y compris les partenariats les concernant	2
64. Site Web d'ONU-Énergie	2
65. Développement, gestion, mise à jour et amélioration permanente de la plateforme de connaissances en matière de développement durable (Sustainable Development Knowledge Platform) établie par la Division du développement durable et le Forum politique de haut niveau	2
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Organisation du CCS et de réunions et activités interinstitutions	
66. Réunions d'ONU-Eau	4
67. Réunions d'ONU-Énergie	6
68. Questions relevant d'ONU-Océans	2
69. Groupe consultatif interorganisations sur les petits États insulaires en développement	8
70. Réunions du CEAES plus	8
71. Équipes spéciales des Nations Unies chargées du développement durable	6
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
72. Services consultatifs, fournis à la demande des gouvernements, sur le renforcement des capacités en faveur du développement durable, notamment la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
Stages, séminaires et ateliers	
73. Stages, séminaires et ateliers organisés à l'intention des décideurs des pays en développement, des petits États insulaires en développement et des pays en transition et en collaboration avec eux en vue de renforcer les capacités nationales dans tous les domaines du développement durable	1
Projets opérationnels	
74. Prestation de services techniques aux États Membres dans le cadre des projets nationaux, régionaux et interrégionaux de coopération technique menés dans le domaine du développement durable à l'aide de diverses sources de financement	1

9.79 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 9.20.

Tableau 9.20 Ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	17 182,7	17 182,7	58	58
Autres objets de dépense	2 855,4	1 645,1	–	–
Total partiel	20 038,1	18 827,8	58	58
Ressources extrabudgétaires	17 234,1	16 786,5	1	–
Total	37 272,2	35 614,3	59	58

- 9.80 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 18 827 800 dollars, soit une diminution nette de 1 210 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettraient de financer 58 postes [1 D-2, 5 D-1, 12 P-5, 10 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 2 G(1°C) et 19 G(AC)] (17 182 700 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages de représentants, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (1 645 100 dollars).
- 9.81 La diminution nette de 1 210 300 dollars découle de la combinaison de facteurs suivants :
- Une diminution des ressources demandées en raison de la non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement conformément à la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale, diminution en partie contrebalancée par :
 - L'augmentation des ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes destinées à financer les activités liées aux nouveaux mandats conformément à la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale à l'appui de la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2016 ([A/71/401](#) et Add.1), notamment celles découlant de la déclaration ministérielle publiée sous la cote [E/HLS/2016/1](#) ([A/71/401](#)).
- 9.82 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 16 786 500 dollars serviraient à faciliter la participation des représentants des pays en développement et des pays en transition à une série de réunions sur le développement durable, ainsi qu'à des réunions intergouvernementales; à appuyer le Conseiller spécial du Groupe de haut niveau sur l'eau; à contribuer au renforcement des moyens de mise en œuvre du Programme 2030, en particulier par l'intermédiaire du Forum politique de haut niveau pour le développement durable; à aider les représentants de grands groupes de parties prenantes à participer activement aux procédures nationales volontaires d'examen de la réalisation des objectifs de développement durable. Les ressources extrabudgétaires prévues au titre de ce sous-programme serviraient aussi à appuyer des projets de coopération technique.

Sous-programme 4 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 34 203 900 dollars

- 9.83 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de statistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.21 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Perfectionner le système statistique mondial et le système d'information géospatiale afin de produire des statistiques nationales et des bases de données géospatiales de qualité, facilement accessibles et comparables à l'usage des décideurs et autres utilisateurs nationaux et internationaux

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats				
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Renforcement des systèmes mondiaux d'informations statistiques et géospatiales, participation accrue des États Membres et consolidation de la collaboration entre les organisations internationales	i) Augmentation du nombre de représentants d'États Membres et d'organisations internationales qui participent aux sessions de la Commission de statistique et du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, aux forums de haut niveau, aux ateliers, aux réunions de groupes d'experts et aux séminaires	Objectif	570	565	560	575	
		Estimation		565	560	550	
		Résultats effectifs			716	592	
	ii) Augmentation du nombre de manifestations qui sont menées conjointement avec des organisations internationales sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	Objectif	14	13	12	10	
		Estimation		13	12	11	
		Résultats effectifs			13	11	
	b) Utilisation plus efficace et systématique par les États Membres, les organisations internationales, les instituts de recherche, le secteur privé et public, des données statistiques et des directives techniques produites dans le cadre du sous-programme, notamment grâce à des activités de coordination avec les organismes statistiques des États Membres	i) Augmentation du nombre de demandes de données statistiques qui sont satisfaites dans le cadre du sous-programme [pourcentage]	Objectif	3	5	4	2
			Estimation		5	4	3
			Résultats effectifs			83	19,6
ii) Augmentation du nombre de consultations, de pages vues et de visiteurs uniques sur le site Web du sous-programme [pourcentage]		Objectif	3	2			
		Estimation		2			
		Résultats effectifs					
iii) Augmentation du nombre d'abonnés au compte Twitter du sous-programme [pourcentage]		Objectif	3	2			
		Estimation		2			
		Résultats effectifs					

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
c) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, d'établir, de compiler, d'archiver, d'analyser et de diffuser régulièrement des statistiques officielles et des indicateurs dans les domaines économique, social, démographique et environnemental, de manière à produire des données de qualité, notamment des données ventilées par sexe, à l'usage des décideurs et du grand public	i) Augmentation du nombre de membres des bureaux de statistique nationaux qui utilisent les connaissances et le savoir-faire acquis dans le cadre de programmes de formation et de renforcement des capacités menés au titre du sous-programme [pourcentage]	Objectif	76	75	74	73
		Estimation		75	74	73
		Résultats effectifs			79.1	78.2
	ii) Augmentation du nombre de pays qui ont reçu des directives et un appui au renforcement des capacités visant à les aider à concevoir et à mettre en place des systèmes statistiques nationaux viables	Objectif	95	90	85	
		Estimation		90	85	
		Résultats effectifs			115	

Facteurs externes

- 9.84 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les bureaux de statistique et les organismes d'information géospatiale nationaux disposent des ressources et des moyens nécessaires.

Produits

- 9.85 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.22 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Cinquième Commission consacrées au barème des quotes-parts	20
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Cinquième Commission : renseignements complémentaires aux fins de l'établissement du rapport du Comité des contributions	2
<i>Commission de statistique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Quarante-neuvième session	7
4. Cinquantième session	7
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapports du Secrétaire général présenté à la Commission de statistique dans le cadre de sa quarante-neuvième session	16
6. Rapports du Secrétaire général présenté à la Commission de statistique dans le cadre de sa cinquantième session	16

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Comité des contributions</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Soixante-dix-huitième session	35
8. Soixante-dix-neuvième session	35
Documentation destinée aux organes délibérants	
Notes de la Division de statistique sur les questions suivantes :	
9. Examen de la méthode d'établissement du barème des quotes-parts	1
10. Critères systématiques permettant d'identifier les taux de change du marché qui entraînent des fluctuations et des distorsions excessives du revenu	1
11. Définition du seuil d'attribution d'un dégrèvement aux pays à faible revenu par habitant : quelques variantes envisageables	1
12. Comptes nationaux et statistiques connexes : tableaux récapitulatifs	2
13. Examen de la méthode d'établissement des futurs barèmes des quotes-parts	1
<i>Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
14. Trente et unième session	10
Documentation destinée aux organes délibérants	
15. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sur les travaux de sa trente et unième session	1
<i>Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
16. Huitième session	6
17. Neuvième session	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
18. Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa huitième session	1
19. Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa neuvième session	1
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts	
20. Utilisation des mégadonnées en statistique officielle	2
21. Registres et statistiques d'état civil	2
22. Statistiques démographiques	2
23. Statistiques de l'énergie	1
24. Statistiques de l'environnement	2
25. Système élargi de comptabilité internationale et mondiale	2
26. Statistiques de l'économie verte	1
27. Statistiques industrielles	1
28. Intégration des données statistiques et géospatiales	2
29. Classifications statistiques internationales	1
30. Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
31. Administration et gestion des terres	2
32. Comptabilité nationale	2
33. Sous-Groupe technique chargé de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique et de la classification centrale de produits	4
34. Sous-Groupe technique chargé de la mise à jour de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle	1
35. Forum mondial des Nations Unies sur les données de 2018	1
36. Comité d'experts sur la comptabilité environnementale et économique	2
37. Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
38. Septième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe	1
Réunions de Groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur	
39. Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe	2
40. Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	4
41. Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030	4
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
42. <i>Annuaire démographique</i>	2
43. <i>Electricity Profiles</i>	2
44. <i>Energy Balances</i>	2
45. <i>Energy Statistics Pocketbook</i>	2
46. <i>Annuaire des statistiques de l'énergie</i>	2
47. <i>Annuaire de statistiques industrielles par produit, Volumes I et II</i>	4
48. <i>Industry Statistics Pocketbook</i>	2
49. <i>Annuaire statistique du commerce international, Volumes I et II</i>	4
50. <i>Bulletin mensuel de statistique</i>	24
51. <i>National Accounts Statistics: Analysis of Main Aggregates</i>	2
52. <i>National Accounts Statistics: Main Aggregates and Detailed Tables, Parts I-V</i>	10
53. <i>Population and Vital Statistics Report, Series A</i>	2
54. <i>Annuaire statistique</i>	2
55. <i>Rapport sur les objectifs de développement durable</i>	2
56. <i>World Statistics Pocketbook</i>	2
57. <i>Les femmes dans le monde, 2020 – Des chiffres et des idées</i>	1
Publications isolées demandées par les organes délibérants	
58. <i>Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps</i>	1
59. <i>Nomenclature des dépenses par fonction</i>	1
60. <i>Manuel des statisticiens concernant les comptes satellites du tourisme et les indicateurs relatifs au tourisme durable</i>	1
61. <i>Directives et principes pour l'établissement de statistiques sur les personnes handicapées</i>	1
62. <i>Lignes directrices sur les registres statistiques des activités commerciales et industrielles</i>	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
63. Manuel pour la classification des fonctions essentielles des entreprises	1
64. Cadre d'assurance de la qualité applicable aux organisations internationales	1
65. Directives relatives à l'élaboration d'un cadre juridique concernant les registres et statistiques de l'état civil	1
Activités ou documentation techniques	
Tableaux analytiques	
66. Indicateurs environnementaux	2
67. Statistiques du commerce international de marchandises	2
68. Statistiques du commerce international des services	2
69. Statistiques du tourisme	2
Gestion et actualisation de bases de données et de plateformes	
70. Enrichissement de la base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable	2
71. Enrichissement, amélioration technique et gestion de la base de données relatives aux indicateurs (établissement de documentation et organisation de formations compris)	2
72. Enrichissement de la plateforme d'information, d'analyse et de visualisation consacrée aux objectifs de développement durable : mise à jour des données	2
73. Enrichissement de la plateforme d'information, d'analyse et de visualisation consacrée aux objectifs de développement durable : amélioration technique et gestion	2
74. Banque de métadonnées sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
75. Base de données statistiques sur le commerce des marchandises de l'ONU	2
76. Amélioration technique et gestion de la base de données UNdata (établissement de documentation et organisation de formations compris)	2
Bulletins d'information	
77. Classifications	4
78. Statistiques de l'énergie	4
79. Statistiques de l'environnement	4
80. Comptabilité économique et environnementale	4
81. Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique	4
82. Comptabilité nationale	2
83. Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international	2
84. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	4
Directives et bases de connaissances en ligne	
85. Compilation des recensements et sondages en matière d'environnement	1
86. Base de connaissances en ligne sur les statistiques économiques	2
87. Portail d'apprentissage en ligne	2
88. Outils d'apprentissage en ligne concernant les statistiques du commerce international	2
89. Base de connaissances et archives sur la comptabilité économique et environnementale accessibles en ligne	2
90. Statistiques industrielles et statistiques de l'énergie	2
91. Statistiques du commerce international de marchandises	2
92. Registres statistiques des activités commerciales et industrielles	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
93. Statistiques du commerce international des services	2
94. Manuel de référence technique pour la normalisation des noms géographiques	1
95. Statistiques du tourisme	2
96. Études de cas des pratiques optimales concernant l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	8
Activités ou documentation techniques pour les réunions	
97. Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale	2
98. Organismes des Nations Unies, y compris le groupe thématique 10 (Statistiques) du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales	4
99. Comité de coordination des activités de statistique	4
100. Comité d'experts sur la comptabilité environnementale et économique	4
101. Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières	4
102. Groupe de responsables de l'application du système d'échange de données et de métadonnées statistiques en matière de comptabilité nationale et son sous-groupe technique	4
103. Équipe spéciale chargée de l'application du système d'échange de données et de métadonnées statistiques concernant le commerce international de marchandises	4
104. Échange de données et de métadonnées statistiques concernant les indicateurs relatifs au développement	2
Autres activités ou documentation techniques	
105. Aperçu de la situation environnementale par pays	2
106. Application CountryStats (pour Android et iOS)	4
107. Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques	1
108. Bulletins mensuel de statistique (en ligne)	24
109. Tableau montrant les progrès accomplis par rapport aux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
110. Réponses aux demandes ponctuelles d'information formulées par les États Membres et d'autres utilisateurs concernant les principes et méthodes et les pratiques nationales dans divers domaines de la statistique (permanence téléphonique)	5
111. Rapport d'étape du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable	2
112. Annexe au rapport d'étape du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable présentant des données statistiques	2
113. Mise à jour des statistiques nationales du budget-temps et des métadonnées associées	2
114. World Statistics Pocketbook (en ligne)	2
Conception, maintenance et mise à jour de pages Web	
115. Groupes d'étude	2
116. Classifications	4
117. Comité de coordination des activités de statistique	4
118. Statistiques démographiques et sociales	8
119. Indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
120. Statistiques de l'énergie	4
121. Comptabilité environnementale et économique	2
122. Statistiques de l'environnement	4

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
123. Indicateurs de la situation sur le plan de la problématique hommes-femmes	2
124. Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	4
125. Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
126. Statistiques industrielles	4
127. Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
128. Comptabilité nationale	2
129. Systèmes statistiques nationaux	2
130. Normes et méthodes	2
131. Objectifs de développement durable (version mobile)	2
132. Renforcement des capacités en matière de statistique	8
133. Commission de statistique	2
134. Division de statistique	8
135. Publications de la Division de statistique	2
136. Statistiques du tourisme	2
137. UNdata	12
138. Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique	2
139. Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle	2
140. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	4
141. Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international	2
142. Forum mondial des Nations Unies sur les données	1
143. Rapport sur les statistiques de l'état civil, série A	24
144. Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises	2
145. Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation	8
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
146. Fourniture de services consultatifs aux gouvernements qui le demandent en vue de doter les pays en développement de systèmes statistiques nationaux et de systèmes d'information géospatiale fiables	1
Stages, séminaires et ateliers	
147. Organisation d'ateliers et de séminaires portant sur divers domaines de la statistique officielle et de l'information géospatiale en vue de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des pays en développement, d'établir des données récentes, exactes, ventilées et de qualité, dans le respect des normes internationales	1
Bourses	
148. Bourses, voyages d'étude et formations en cours d'emploi visant à aider les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale des pays en développement à améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans les domaines de la statistique et de la gestion de l'information géospatiale et à mettre en place des réseaux régionaux et internationaux	1
Projets opérationnels :	
149. Consolidation des moyens dont disposent les systèmes statistiques nationaux pour mesurer, suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles associées et en rendre compte, et renforcement de la capacité des pays en développement de répondre	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
à la demande accrue de données découlant de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	
150. Amélioration des statistiques sur le handicap	1
151. Amélioration de la gestion des écosystèmes et de leurs services	1
152. Renforcement de la capacité des pays en développement d'établir des statistiques de base	1
153. Consolidation des capacités des pays en développement en matière de gestion de l'information géospatiale	1

9.86 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 9.23.

Tableau 9.23 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	31 880,7	32 290,7	123	123
Autres objets de dépense	3 052,5	1 913,2	–	–
Total partiel	34 933,2	34 203,9	123	123
Ressources extrabudgétaires	8 128,0	9 779,4	1	1
Total	43 061,2	43 983,3	124	124

9.87 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 34 203 900 dollars, ce qui représente une diminution nette de 729 300 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettraient de financer 123 postes [1 D-2, 5 D-1, 11 P-5, 17 P-4, 22 P-3, 15 P-2, 12 G(1°C) et 40 G(AC)] (32 290 700 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres frais de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires et de mobilier et de matériel (1 913 200 dollars).

9.88 La diminution nette de 729 300 dollars découle de la combinaison des facteurs suivants :

- a) La non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, conformément à la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale;
- b) L'effet report de deux postes temporaires (P-5) créés au cours de l'exercice biennal 2016-2017, à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à la résolution [71/272](#) de l'Assemblée générale, pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ([A/71/534](#)).

9.89 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 9 779 400 dollars contribueraient à l'exécution des activités prévues au titre du sous-programme, y compris les projets de coopération technique.

Sous-programme 5 Population

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 13 111 000 dollars

- 9.90 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la population. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.24 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer les moyens dont dispose la communauté internationale pour véritablement faire face aux problèmes de population actuels et à ceux qui se dessinent et tenir compte des aspects démographiques dans le programme de développement international

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Attention accrue de la communauté internationale aux problèmes de population qui sont nouveaux ou commencent à apparaître, et meilleure connaissance et compréhension des relations entre population et développement, notamment de l'importance de la prise en compte de la dimension hommes-femmes des phénomènes démographiques	i) Augmentation du nombre de références qui sont faites aux produits de la Division de la population, y compris aux données et aux rapports écrits, dans des publications du domaine public [pourcentage supplémentaire]	Objectifs Estimation Résultats effectifs	10		
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes qui téléchargent des publications et des bases de données en ligne	Objectif Estimation Résultats effectifs	10 000		
b) Facilitation concrète de l'examen, par les États Membres et d'autres parties prenantes, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des instruments pertinents du programme de l'ONU en matière de développement, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba	i) Augmentation du pourcentage de recommandations formulées dans les rapports du Secrétaire général et adoptées dans les résolutions, décisions et autres documents finals des organes intergouvernementaux, en particulier la Commission de la population et du développement	Objectif Estimation Résultats effectifs	10		
	ii) Augmentation du nombre d'États Membres qui ont fait part, à l'occasion des sessions annuelles de la Commission de la population et du développement, de leur satisfaction en ce qui concerne les informations et les données fournies aux organes intergouvernementaux dans le cadre du sous-programme	Objectif Estimation Résultats effectifs	27		

Facteurs externes

- 9.91 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les États Membres restent déterminés à atteindre les objectifs arrêtés à la Conférence internationale sur la population et le développement ainsi que les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Produits

- 9.92 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.25 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séance de la Deuxième Commission	1
2. Consultations de la Deuxième Commission	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport du Secrétaire général sur la migration internationale et le développement	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Réunions de coordination et de gestion du Conseil économique et social	2
<i>Commission de la population et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Cinquante-deuxième session (séances et consultations)	20
6. Cinquante-troisième session (séances et consultations)	20
7. Réunions intersessions prescrites des bureaux des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapport d'étape sur les activités dans le domaine de la population, 2018	1
9. Rapport d'étape sur les activités dans le domaine de la population, 2019	1
Rapports sur les questions suivantes :	
10. Tendances démographiques mondiales	1
11. Suivi de la situation mondiale en matière de population, 2018	1
12. Suivi de la situation mondiale en matière de population, 2019	1
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts créés par des organes délibérants	
13. Réunions annuelles de coordination sur la migration internationale	2
14. Estimation et évaluation de la mortalité chez les adultes et les personnes âgées	1
15. Migration internationale et développement	1
16. Thème spécial de la cinquante-deuxième session de la Commission	1
17. Thème spécial de la cinquante-troisième session de la Commission	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
18. Brochure sur les indicateurs relatifs à la mortalité	1
19. Brochures sur la population et le développement	2
20. Brochure sur la situation mondiale en matière de population, 2019	1
21. Brochures sur une question particulière de politique générale	2
22. Brochures sur la planification familiale	2
23. Brochure sur la migration internationale	1
24. Fiche d'information sur la population et le développement	1
25. Planche murale sur la situation mondiale en matière de population, 2019	1
26. Fiche d'information sur une question particulière de politique générale	1
Communiqués et conférences de presse	
27. Conférences de presse liées à l'exécution des principaux produits et à l'organisation des sessions annuelles de la Commission de la population et du développement	4
28. Communiqués de presse liés à l'exécution des principaux produits et à l'organisation des sessions annuelles de la Commission de la population et du développement	4
Publications en série	
29. <i>World Population Monitoring 2018: Concise report</i>	1
30. <i>World Population Monitoring 2019: Concise report</i>	1
31. <i>World Fertility Report 2019</i>	1
32. <i>World Mortality Report 2019</i>	1
33. <i>International Migration Report</i>	1
34. <i>World Population Ageing 2019</i>	1
35. <i>World Population Prospects 2019, Vol. I: Comprehensive Tables</i>	1
36. <i>World Population Prospects 2019, Vol. II: Demographic Profiles</i>	1
37. <i>World Urbanization Prospects: The 2018 Revision - Report</i>	1
38. <i>World Population Policies 2019</i>	1
39. Rapport sur les questions nouvelles en matière de santé et de mortalité	1
40. Rapport sur la population et le développement	1
41. Rapport sur la politique démographique (questionnaire en vue de la réalisation de la douzième enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements)	1
42. <i>Population facts on current and emerging population issues</i>	12
43. <i>World Fertility 2019: Highlights</i>	1
44. <i>World Mortality 2019: Highlights</i>	1
45. <i>International Migration: Highlights</i>	1
46. <i>World Population Ageing 2019: Highlights</i>	1
47. <i>World Demographic Trends 2018</i>	1
48. <i>World Population Prospects 2019: Key findings</i>	1
49. <i>World Urbanization Prospects: The 2018 Revision: Highlights</i>	1
50. <i>World Urbanization Prospects: The 2018 Revision: Methodology</i>	1
51. <i>World Population Prospects: The 2019 Revision: Methodology</i>	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
52. <i>World Population Policies 2019: Highlights</i>	1
Gestion et actualisation des bases de données et des plateformes	
53. Mises à jour annuelle de la base de données interne rassemblant des données empiriques sur la fertilité et la nuptialité	2
54. Jeu de données « World Contraceptive Use Data 2018 » (page Web)	1
55. Jeu de données « World Contraceptive Use Data 2019 » (page Web)	1
56. Estimations et projections annuelles concernant la planification familiale établies sur la base de modèles (page Web)	2
57. Estimation et projection concernant la situation matrimoniale établie sur la base de modèles (page Web)	1
58. Jeu de données « World Fertility Data 2019 » (page Web)	1
59. Jeu de données « World Marriage Data 2019 (page Web)	1
60. Données et estimations globales annuelles concernant la planification familiale et le taux de natalité chez les adolescentes établies aux fins du suivi des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale (page Web)	2
61. World Mortality 2019 : base de données interactive en ligne (page Web)	1
62. Mises à jour annuelles de la base de données empiriques sur la mortalité (page Web)	2
63. Jeu de données sur les flux migratoires internationaux	1
64. Base de données sur les flux migratoires internationaux (page Web)	1
65. Jeu de données sur la population de migrants internationaux (page Web)	1
66. Mises à jours annuelles de la base de données sur les migrations à l'échelle mondiale (page Web)	2
67. Mises à jour semestrielles du site Web unmigration.org	4
68. World Urbanization Prospects 2018 : base de données (page Web)	1
69. World Urbanization Prospects 2018 : base de données des sources de données (page Web)	1
70. World Urbanization Prospects 2018 : profils de pays en ligne (page Web)	1
71. World Population Prospects 2019 : base de données (page Web)	1
72. World Population Prospects 2019 : jeu de données spéciales consolidées (page Web)	1
73. World Population Prospects 2019 : prévisions probabilistes par pays (page Web)	1
74. World Population Prospects 2019 : base de données des sources de données (page Web)	1
75. World Population Prospects 2019 : Demobase	1
76. World Population Prospects 2019 : profils de pays en ligne (page Web)	1
77. Mises à jour annuelles des données empiriques sur la population	2
78. Base de données ProUrban	1
79. Jeu de données sur les politiques démographiques mondiales	1
80. Base de données sur les politiques démographiques mondiales (page Web)	1
81. <i>World Population Ageing 2019</i> : profils de pays (page Web)	1
82. Mises à jour annuelles de la base de données sur les types de ménages que constituent les personnes âgées (page Web)	2
83. Mises à jour annuelles de la base de données sur la répartition spatiale de la population (page Web)	2
84. Mises à jour annuelles de la base de données sur la taille et la composition des ménages (page Web)	2
85. Politiques démographiques : profils de pays (page Web)	1
86. Notes techniques sur des questions de population de de développement	8

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
87. Rapports issus des réunions annuelles de coordination sur la migration internationale	2
88. Rapport sur la réunion d'experts sur les migrations internationales et le développement	1
89. Rapport sur la réunion d'experts sur l'estimation et l'évaluation de la mortalité chez les adultes et les personnes âgées	1
90. Notes de synthèse et textes de déclarations établis à l'intention de hauts fonctionnaires et de représentants d'États Membres	100
91. Réponses aux demandes formulées par les États Membres, les médias, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes en 2018	20
92. Réponses aux demandes formulées par les États Membres, les médias, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes en 2019	20
93. Rapports sur la réunion d'experts consacrée au thème spécial de la session annuelle de la Commission de la population et du développement	2
94. Mises à jour du site Web de la Division de la population	8
95. World Urbanization Prospects 2018 : jeu de données	1
96. World Population Prospects 2019 : Extended Dataset	1
97. World Population Prospects 2019 : Comprehensive Dataset	1
98. World Mortality 2019: jeu de données en ligne (page Web)	1
Manifestations spéciales	
Exposés à l'intention des États Membres	
99. En vue de la cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement	2
100. En vue de la cinquante-deuxième session de la Commission de la population et du développement	2
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Organisation du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et de réunions et activités interinstitutions	
101. Réunions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, du Groupe mondial sur la migration, du Comité de coordination des activités de statistique et du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile et autres réunions interinstitutions	8
Apports à des produits communs	
102. Estimations annuelles révisées de la mortalité juvénile fournies au Fonds des Nations Unies pour l'enfance à l'intention du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile	2
103. Estimation bisannuelle de la mortalité maternelle à l'intention du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle	1

9.93 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 9.26.

Tableau 9.26 Ressources nécessaires

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
		<i>(avant actualisation des coûts)</i>		
Budget ordinaire				
Postes	12 624,4	12 462,0	44	43
Autres objets de dépense	728,0	649,0	–	–
Total partiel	13 352,4	13 111,0	44	43
Ressources extrabudgétaires	1 921,3	1 593,0	–	–
Total	15 273,7	14 704,0	44	43

- 9.94 Le montant de 13 111 000 dollars, en baisse de 241 400 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de financer 43 postes [1 D-2, 2 D-1, 7 P-5, 7 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 4 G(1°C) et 11 G(AC)] (12 462 000 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres frais de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires et de mobilier et de matériel (649 000 dollars), en vue de l'exécution des mandats relevant du programme.
- 9.95 La réduction de 241 400 dollars découle d'une part de la non-reconduction des dépenses non renouvelables se rapportant aux activités relatives aux modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières menées en 2017 conformément à la résolution 71/280 de l'Assemblée générale, et d'autre part de la proposition de supprimer un poste d'assistant d'édition [G(AC)] au Bureau du Directeur, compte tenu des gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2018-2019.
- 9.96 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 593 000 dollars contribueraient à l'exécution des activités prévues au titre du sous-programme.

Sous-programme 6 Politiques et analyse en matière de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 12 786 600 dollars

- 9.97 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques et de l'analyse en matière de développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.27 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'entente entre les gouvernements en ce qui concerne les politiques et mesures économiques requises aux niveaux national et international pour améliorer les perspectives de développement à long terme en intensifiant les débats internationaux sur les questions et les problèmes de développement nouveaux et ceux qui se dessinent et sur la situation économique mondiale

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Approfondissement des débats internationaux de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur les questions et les problèmes liés au développement en vue de promouvoir les programmes et objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030	Nombre de questions de politique générale abordées lors des débats intergouvernementaux qui proviennent de publications relevant du sous-programme	Objectif	177	17	16	15
		Estimation		17	16	15
		Résultats effectifs			16	15
b) Meilleure sensibilisation et approfondissement du dialogue sur la situation économique mondiale et ses implications pour l'avenir des pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays en situation particulière	i) Nombre de références faites lors des débats intergouvernementaux à l'analyse figurant dans la publication produite dans le cadre du sous-programme et intitulée Situation et perspectives de l'économie mondiale et dans d'autres rapports pertinents	Objectif	52	51	50	33
		Estimation		50	50	34
		Résultats effectifs			50	34
	ii) Conformité des prévisions faites dans le cadre du sous-programme concernant les grandes tendances macroéconomiques pour l'année suivante avec les critères d'exactitude énoncés par les prévisionnistes [nombre de prévisions non conformes]	Objectif	1			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
c) Renforcement de la capacité des pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays en situation particulière, d'intégrer des politiques économiques, sociales et environnementales, ainsi qu'une perspective tenant compte de la dimension hommes-femmes, dans les stratégies nationales de développement correspondant au Programme de développement durable à l'horizon 2030	Pourcentage d'États Membres participant aux projets de renforcement des capacités administrés dans le cadre du sous-programme qui ont élaboré des documents directifs et des stratégies en vue d'atteindre les objectifs de développement durable	Objectif	25	22	21	20
		Estimation		22	21	20
		Résultats effectifs			21	19

Facteurs externes

- 9.98 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les responsables de l'élaboration des politiques aux niveaux national et international dialoguent avec les organes de l'ONU au sujet des tendances du développement mondial et des questions et des politiques concernant celui-ci.

Produits

- 9.99 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.28 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	20
2. Réunions informelles de la Deuxième Commission	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire	1
4. Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement	1
5. Vue d'ensemble actualisée des grands problèmes d'ordre économique et de politique générale à résoudre sur le plan international pour assurer une croissance économique soutenue et un développement durable qui soient équitables et partagés, ainsi que du rôle que peut jouer l'Organisation des Nations Unies à cet égard dans la perspective de l'instauration d'un nouvel ordre économique international	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
6. Appui fonctionnel formel au Conseil économique et social pour l'examen des questions ayant trait au débat de haut niveau et de toutes les questions relevant du Comité des politiques de développement	20
7. Appui fonctionnel informel au Conseil économique et social pour l'examen des questions ayant trait au débat de haut niveau et de toutes les questions relevant du Comité des politiques de développement	4
8. Exposé présenté au Conseil économique et social sur les conclusions de la séance plénière de la vingtième session du Comité des politiques de développement	1
9. Exposé présenté au Conseil économique et social sur les conclusions de la séance plénière de la vingt-et-unième session du Comité des politiques de développement	1
10. Exposé présenté au Conseil économique et social sur la publication <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i>	2
Documentation destinée aux organes délibérants	
11. Rapport du Comité des politiques de développement sur sa vingtième session	1
12. Rapport du Comité des politiques de développement sur sa vingt-et-unième session	1
13. Mises à jour semestrielles de la publication <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i>	2
14. <i>La situation économique et sociale dans le monde</i> : aperçu général	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Comité des politiques de développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
15. Appui administratif et fonctionnel formel englobant tous les aspects du programme de travail	20
16. Appui administratif et fonctionnel informel englobant tous les aspects du programme de travail	4
17. Études de fond pour le compte du Comité sur des questions à déterminer par le Conseil économique et social et sur la liste des pays les moins avancés	4
<i>Autres services (budget ordinaire) :</i>	
Groupes spéciaux d'experts	
18. Réunion du Groupe d'experts du Département des affaires économiques et sociales sur l'économie mondiale (Projet LINK)	2
19. Questions thématiques abordées lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social	2
20. Questions traitées dans <i>La situation économique et sociale dans le monde</i>	2
21. Examen des critères et des procédures utilisés pour octroyer le statut de pays moins avancé, et des réformes et de la croissance dans les pays à économie en transition	1
22. Préparation de l'examen triennal de la liste des pays les moins avancés	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
23. <i>Comité des politiques de développement : note de politique générale</i>	2
24. <i>La situation économique et sociale dans le monde</i>	2
25. <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i>	2
Communiqués et conférences de presse	
26. Conférences de presse sur la publication <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> et sur sa mise à jour semestrielle	4
27. Conférences de presse sur <i>La situation économique et sociale dans le monde</i>	2
Activités ou documentation techniques	
28. Études de fond sur les questions de développement et formulation des mesures à proposer dans <i>La situation économique et sociale dans le monde</i>	10
29. Études de fond concernant des questions spécialisées ayant trait à l'état de l'économie mondiale pour <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i>	2
30. Prévisions mondiales et nationales présentées à la réunion du Groupe d'experts sur l'économie mondiale (projet LINK)	50
31. Rapport sur les perspectives économiques mondiales présenté à la réunion du Groupe d'experts sur l'économie mondiale (projet LINK)	2
32. Mises à jour apportées au Portail d'information sur les mesures d'appui aux pays les moins avancés	2
33. Études de fond pour le compte du Comité sur des questions à déterminer par le Conseil économique et social et sur la liste des pays les moins avancés	4
34. <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> : notes d'orientation mensuelles à l'intention du Secrétaire général	24
35. Rapport de la réunion du Groupe d'experts sur l'économie mondiale (Projet LINK)	2
36. <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> : résumé	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
37. Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements pour les aider à renforcer leurs capacités en vue du développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, et pour aider les pays situés le long de la Ceinture économique de la Route de la soie à mettre en place des politiques inclusives et coordonnées afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable	5
Stages, séminaires et ateliers	
38. Séminaires et ateliers de formation organisés à l'intention des décideurs des pays en développement et des pays les moins avancés ou en collaboration avec eux en vue de renforcer les capacités nationales en matière de développement durable, notamment en matière de formulation des politiques, grâce à des outils de modélisation	5
Projets opérationnels	
39. Prestation de services techniques aux États Membres dans le cadre des projets nationaux, régionaux et interrégionaux de coopération technique menés dans le domaine du développement durable à l'aide de diverses sources de financement	3

9.100 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 9.29.

Table 9.29 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	12 372,3	12 047,5	44	42
Autres objets de dépense	739,1	739,1	–	–
Total partiel	13 111,4	12 786,6	44	42
Ressources extrabudgétaires	505,0	1 280,0	–	–
Total	13 616,4	14 066,6	44	42

9.101 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme s'élèvent à 12 786 600 dollars, soit une diminution de 324 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, et permettraient de financer 42 postes [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 8 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 7 G(1°C) et 9 G(AC)] (12 047 500 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (739 100 dollars).

9.102 La diminution de 324 800 dollars s'explique par la suppression proposée de deux postes d'agent des services généraux (autres classes) (assistant d'équipe/de secrétariat) au Bureau du Directeur et au secrétariat du Comité des politiques de développement, compte tenu des gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2018-2019.

9.103 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 280 000 dollars serviraient à financer des projets de coopération technique.

Sous-programme 7
Administration publique et gestion du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 12 789 400 dollars

9.104 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'administration publique et de la gestion du développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 7 du plan-programme biennal pour l'exercice 2018-2019.

Tableau 9.30 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Favoriser la mise en place, dans la perspective du développement durable, d'une gouvernance, d'une administration et de services publics efficaces, efficaces, transparents, responsables, innovants et axés sur les citoyens

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Renforcement des moyens dont disposent les États Membres pour mettre en œuvre les politiques et programmes dans le domaine de l'administration publique	Augmentation du nombre de recommandations formulées dans les déclarations des États Membres et les rapports destinés au Forum politique de haut niveau, à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social, se référant au rôle des institutions et des administrations publiques dans la réalisation des objectifs de développement durable	Objectif	45	–		
		Estimation		40		
		Résultats effectifs				
b) Attention accrue accordée par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Comité d'experts de l'administration publique aux problèmes que rencontrent les institutions et les administrations publiques dans la réalisation des objectifs de développement durable	Augmentation du nombre de références et de recommandations concernant ces problèmes qui figurent dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	Objectif	22	–	–	
		Estimation		19	–	
		Résultats effectifs			10	
c) Renforcement de la capacité des États Membres d'atteindre les objectifs de développement durable et de mener à bien le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'accent étant mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les politiques des pouvoirs publics	i) Augmentation du pourcentage de spécialistes de l'administration publique dans les gouvernements, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales qui estiment que les connaissances acquises grâce aux activités de formation proposées en ligne et hors ligne dans le cadre du sous-programme tendent à promouvoir le changement au sein de l'Organisation	Objectif	65			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	ii) Augmentation du nombre d'activités de renforcement des capacités qui comprennent un volet sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Objectif Estimation Résultats effectifs	4			

Facteurs externes

9.105 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) il existe une volonté politique de moderniser et de réformer les services publics et la situation particulière de chaque pays se prête à cette modernisation et à cette réforme; b) les systèmes informatiques (matériel et logiciels) et la connexion à Internet sont fiables; c) les services de l'État sont disposés à établir des stratégies à l'échelle de l'ensemble de l'administration pour atteindre les objectifs de développement durable.

Produits

9.106 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.31 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	2
2. Réunions informelles de la Deuxième Commission	2
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapports du Secrétaire général prescrits par les résolutions adoptées aux soixante-treizième et soixante-quatorzième sessions de l'Assemblée générale sur l'administration publique et le développement et sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	2
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Séances	4
5. Réunions informelles	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
6. Rapport sur la dix-septième session du Comité d'experts de l'administration publique	1
7. Rapport sur la dix-huitième session du Comité d'experts de l'administration publique	1
<i>Comité d'experts de l'administration publique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
8. Réunions du Comité d'experts de l'administration publique (y compris services fonctionnels et techniques)	20

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documentation destinée aux organes délibérants	
9. Comité d'experts de l'administration publique : ordre du jour et organisation des travaux	2
10. Documents de travail et d'analyse sur certaines questions, notamment sur le programme relatif à l'administration publique, aux finances et au développement	12
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts	
11. Mobilisation des organismes publics autour de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
12. Activités visant à garantir l'intégrité et la transparence publiques	1
13. Renforcement de l'inclusion et de la participation	1
14. Exploitation de l'innovation et des technologies de l'information et de la communication au service de la mise en œuvre des objectifs de développement durable	1
15. Conclusion de partenariats pour la prestation de services publics	1
16. Appui fourni aux institutions publiques de manière qu'elles puissent mettre en œuvre les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
17. <i>Étude des Nations Unies sur l'administration en ligne</i>	1
18. Rapports sur la Journée des Nations Unies pour la fonction publique et les innovations recensées dans ce domaine	2
19. <i>Rapport mondial sur le secteur public</i>	1
20. <i>Recueil de bonnes pratiques et d'innovations dans l'administration publique</i>	1
Publications électroniques et audiovisuelles (films, enregistrements vidéo, émissions de radio, bulletins d'information, documentaires, reportages, etc.)	
21. Sessions de formation en ligne	4
Manifestations spéciales	
22. Appui aux réunions ministérielles régionales sur les nouvelles tendances de l'administration publique et du secteur public liées à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (collaboration avec les commissions régionales et les organismes des Nations Unies y compris)	2
23. Appui fonctionnel et administratif à l'organisation du Prix des Nations Unies pour le service public et de la cérémonie de remise des prix	2
24. Appui fonctionnel et logistique à l'organisation de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique	2
Activités ou documentation techniques	
25. Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique (site Web)	1
26. Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique (lettre d'information)	8
27. <i>Governance world watch</i>	24
28. Base de connaissances de l'ONU sur l'informatisation des services administratifs (base de données en ligne)	1
29. Base de données sur les conseils économiques et sociaux (en ligne)	
30. Base de connaissances sur les pratiques recensées dans le cadre du Prix des Nations Unies pour le service public (en ligne)	1
31. Bureau de projets des Nations Unies pour la gouvernance (site Web)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
32. Base de connaissances sur les méthodes d'administration en ligne et sur les technologies de l'information et de la communication dans les services publics (base de données en ligne)	1
33. Mobilisation des organismes publics autour de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
34. Activités visant à garantir l'intégrité et la transparence publiques	1
35. Renforcement de l'inclusion et de la participation	1
36. Exploitation de l'innovation et les technologies de l'information et de la communication au service de la mise en œuvre des objectifs de développement durable	1
37. Conclusion de partenariats pour la prestation de services publics	1
38. Appui fourni aux institutions publiques de manière qu'elles puissent mettre en œuvre les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements	
39. Missions d'évaluation des besoins liés aux activités du sous-programme en matière d'administration et de finances publiques aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable	31
40. Directives, manuels et supports pédagogiques applicables au secteur public, établis à la demande de pays en développement	4
41. Séminaires de formation, ateliers et concertations sur l'action à mener dans les domaines des politiques gouvernementales, de l'économie publique, de l'administration et des finances publiques et de la gouvernance socioéconomique, organisés à la demande des pays en développement et en transition, l'accent étant porté sur les initiatives favorisant la coopération Sud-Sud et l'innovation dans les administrations publiques (9);	9
Projets opérationnels (aux niveaux national, régional et interrégional)	
42. Projets opérationnels (dont certains en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres entités opérationnelles) visant à renforcer les capacités institutionnelles et administratives des pays en développement intéressés dans les domaines de l'administration et des finances publiques dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable	12

9.107 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 9.32 ci-après.

Tableau 9.32 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	12 646,6	12 159,4	47	44
Autres objets de dépense	630,0	630,0	–	–
Total partiel	13 276,6	12 789,4	47	44
Ressources extrabudgétaires	5 302,4	4 842,0	1	–
Total	13 737,0	12 789,4	48	44

- 9.108 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme s'élèvent à 12 789 400 dollars, soit une diminution de 487 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, et permettraient de financer 44 postes [1 D-2, 3 D-1, 6 P-5, 9 P-4, 2 P-3, 3 P-2, 2 G(1°C) et 18 G(AC)] (12 159 400 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (630 000 dollars).
- 9.109 La diminution de 487 200 dollars s'explique par la suppression proposée de trois postes d'agent des services généraux (autres classes) (1 assistant informaticien et 2 assistants d'équipe/de secrétariat) au Groupe de la gestion Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique et au Service de la gestion du développement, compte tenu des gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2018-2019.
- 9.110 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 4 842 000 dollars serviront à appuyer les activités menées au titre du sous-programme.

Sous-programme 8 Gestion durable des forêts

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 481 700 dollars

- 9.111 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.33 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mettre en œuvre véritablement une gestion durable de tous les types de forêts à tous les niveaux, conformément à l'instrument des Nations Unies sur les forêts, à ses objectifs d'ensemble et aux objectifs et cibles de développement durable relatifs aux forêts fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Suivi et application effectifs de la résolution relative à l'arrangement international sur les forêts après 2015, et suivi, examen et réalisation des objectifs et cibles de développement durable relatifs aux forêts fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030	Augmentation du pourcentage de recommandations préconisant le renforcement de la coopération internationale en matière de gestion durable des forêts et contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable, conformément aux rapports du Secrétaire général, qui sont reprises pour formuler les résolutions, les décisions et les conclusions concertées des États Membres	Objectif Estimation Résultats effectifs	2			

Chapitre 9 Affaires économiques et sociales

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Renforcement du contrôle et de l'évaluation par les États Membres de l'application de l'instrument des Nations Unies sur les forêts et des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs d'ensemble et des objectifs de développement durable relatifs aux forêts, et renforcement du processus d'établissement de rapports à ce sujet, compte tenu de la problématique hommes-femmes	Augmentation du nombre de rapports présentés par les États Membres au Forum des Nations Unies sur les forêts qui traitent de l'intégration de la gestion durable des forêts dans leurs plans de développement durable et qui contiennent des informations sur la problématique hommes-femmes	Objectif	62	60	60	75
		Estimation		60	60	55
		Résultats effectifs			60	55
c) Intensification de la collaboration et de la coordination entre les gouvernements, les grands groupes, les organisations régionales et sous-régionales, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les autres parties concernées dans le domaine de la gestion durable de tous les types de forêts et d'arbres hors forêts	Augmentation du pourcentage d'États Membres, de membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, de grands groupes et d'autres parties prenantes bénéficiant de l'aide apportée dans le cadre du sous-programme qui ont lancé des initiatives, des partenariats et des plans d'action pour parvenir à une gestion forestière durable	Objectif	2			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
d) Sensibilisation accrue et mise en commun des connaissances en vue de promouvoir l'action aux niveaux national, régional et mondial relative à la gestion durable de tous les types de forêts et d'arbres	i) Augmentation du nombre d'États Membres et d'autres parties prenantes dans le secteur forestier qui soumettent des rapports sur les programmes et projets relatifs à la gestion durable des forêts entrepris grâce à un appui apporté dans le cadre du sous-programme	Objectif	10	8	8	7
		Estimation		8	8	7
		Résultats effectifs			8	7
	ii) Augmentation du nombre d'États Membres et d'autres parties prenantes dans le secteur forestier qui présentent des rapports au Forum des Nations Unies sur les forêts traitant des activités entreprises en vue de célébrer la Journée internationale des forêts	Objectif	74	–		
		Estimation		72		
		Résultats effectifs				
e) Renforcement de la capacité des États Membres de promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts et de mettre en œuvre l'instrument des Nations Unies sur les forêts, en particulier la réalisation de ses objectifs d'ensemble, et de faciliter l'accès aux ressources destinées à financer une gestion durable des forêts	i) Augmentation du nombre d'États Membres qui ont obtenu un financement forestier grâce à un appui apporté dans le cadre du sous-programme	Objectif	10	–		
		Estimation		2		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre d'États Membres qui mettent à jour leurs plans et programmes d'action nationaux en vue d'y inclure l'instrument des Nations Unies sur les forêts et les objectifs de développement durable relatifs aux forêts	Objectif	8	–		
		Estimation		6		
		Résultats effectifs				

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Augmentation du nombre d'États Membres qui signalent une augmentation de la superficie bénéficiant d'une gestion durable des forêts	Objectif Estimation Résultats effectifs	10 8	– 8	

Facteurs externes

9.112 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les gouvernements et les organisations et instruments régionaux et internationaux accordent la priorité à la mise en œuvre de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et à la réalisation des objectifs et cibles de développement durable relatifs aux forêts.

Produits

9.113 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.34 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Forum des Nations Unies sur les forêts</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la treizième session	16
2. Séances de la quatorzième session	16
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapports du Secrétaire général et notes du Secrétariat sur les thèmes abordés aux treizième et quatorzième sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts, y compris les rapports de session et les rapports sur la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement durable	14
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts	
4. Réseau mondial de facilitation du financement forestier/moyens d'application de la gestion forestière durable	1
5. Questions thématiques du plan stratégique de l'arrangement international sur les forêts, du débat de haut niveau du Conseil économique et social et des treizième et quatorzième sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts	2
6. Conférence sur la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement durable	1
7. Suivi, évaluation et rapports	1
8. Contribution des forêts aux thèmes de discussion abordés pendant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2018 et 2019 : transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes et donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
9. Fiches d'information sur divers thèmes relatifs à la gestion durable des forêts et sur les treizième et quatorzième sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts	6
10. Bulletin d'information électronique trimestriel sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et sur le financement forestier	8

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
11. Fiches d'information sur divers thèmes liés aux objectifs et cibles de développement durable ayant trait aux forêts	2
12. Articles et alertes en ligne publiés par le Département des affaires économiques et sociales	10
13. Brochure sur l'instrument des Nations Unies sur les forêts publiées en six langues	1
14. Feuille d'information sur le financement de la gestion durable des forêts	1
Communiqués et conférences de presse	
15. Sessions annuelles du Forum des Nations Unies sur les forêts	2
16. Journée internationale des forêts	2
Publications électroniques, audio et vidéo (films, bandes vidéo, émissions de radio, bulletins d'information, documentaires, reportages, etc.)	
17. Production de supports multimédia de référence, y compris des cartes postales, des banderoles et des affiches, à l'occasion de la Journée internationale des forêts et des sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts	6
Manifestations spéciales	
18. Célébration de la Journée internationale des forêts	2
19. Manifestations parallèles et autres manifestations spéciales organisées pendant les réunions et conférences des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, notamment les manifestations organisées dans le cadre du Forum mondial sur les paysages parallèlement aux sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	6
Activités ou documentation techniques	
20. Centre d'information en ligne du Réseau mondial de facilitation du financement forestier sur les possibilités de financement des forêts	4
21. Modèles et directives sur l'établissement de rapports nationaux, régionaux et sous-régionaux relatifs aux progrès accomplis dans l'application de l'instrument des Nations Unies sur les forêts et dans la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts qui y sont fixés, ainsi que des objectifs et cibles de développement durable relatifs aux forêts (dans trois langues)	2
22. Notes d'information sur les contributions des forêts sur les plans économiques, sociaux et écologiques au Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
23. Notes d'orientation sur la gestion durable des forêts et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, comprenant des recommandations	6
24. Bulletins trimestriels des coordonnateurs nationaux pour les forêts (en ligne)	8
25. Calendrier des principales manifestations de l'ONU relatives aux forêts (en ligne)	4
26. Note d'information sur les meilleures pratiques en matière de gestion durable des forêts	1
27. Rapport sur les forêts dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
28. Réunions d'information à l'intention des missions permanentes et des organisations et groupes régionaux et sous-régionaux en vue du Forum des Nations Unies sur les forêts	6
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
29. Services fonctionnels pour les réunions et séminaires-retraites du Partenariat de collaboration sur les forêts	6
30. Fourniture de services fonctionnels et d'un appui aux initiatives conjointes du Partenariat de collaboration sur les forêts	6
31. Liaison et collaboration avec des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (participation à leurs conférences et réunions, notamment)	12
32. Liaison et collaboration avec des organisations régionales et sous-régionales (participation à leurs conférences et réunions, notamment)	15
33. Appui fonctionnel aux équipes spéciales intradépartementales	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements	4
34. Projets d'organisations régionales, sous-régionales et intergouvernementales visant l'application de l'instrument des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des objectifs et cibles de développement durable relatifs aux forêts	
35. Élaboration de plans d'action relatifs à la surveillance des forêts au niveau national en vue de l'application de l'instrument des Nations Unies sur les forêts et de la réalisation des objectifs de développement durable ayant trait aux forêts	8
Stages, séminaires et ateliers	
36. Élaboration de projets et stratégies et plans d'action nationaux en matière de financement des forêts	15
37. Suivi et évaluation de la gestion durable des forêts et établissement de rapports à ce sujet	5
Projets opérationnels (aux niveaux national, régional et interrégional)	
38. Rapports nationaux sur l'instrument des Nations Unies sur les forêts et les objectifs et cibles de développement durable relatifs aux forêts	4
39. Stratégies de financement et plans d'action nationaux et élaboration de projets visant à faciliter l'accès au Fonds pour l'environnement mondial et à d'autres sources de financement des forêts	15

9.114 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 9.35.

Tableau 9.35 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 248,0	3 738,5	12	12
Autres objets de dépense	747,2	743,2	–	–
Total partiel	3 995,2	4 481,7	12	12
Ressources extrabudgétaires	1 846,3	2 483,8	2	2
Total	5 841,5	6 965,5	14	14

9.115 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 4 481 700 dollars, soit une augmentation nette de 486 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettraient de financer 12 postes [1 D-2, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 3 G(AC)] (3 738 500 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (743 200 dollars).

9.116 L'augmentation nette de 486 500 dollars découle de la combinaison de facteurs suivants : a) l'effet-report sur l'exercice biennal de quatre postes temporaires [1 P-4, 2 P-3 et 1 G(AC)] créés pendant l'exercice 2016-2017 (au 1^{er} janvier 2016) comme suite à la résolution 2015/33 du Conseil économique et social et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [70/248](#) A compte tenu des prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2015 ([A/70/430](#)), augmentation en partie contrebalancée par :

b) la non-reconduction de dépenses non renouvelables comme suite à la résolution 2015/33 du Conseil économique et social sur l'arrangement international sur les forêts après 2015.

9.117 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 483 800 dollars serviront à appuyer les activités menées au titre du sous-programme.

Sous-programme 9 Financement du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 275 500 dollars

9.118 Le sous-programme relève du Bureau du financement du développement Il sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 9 du programme 7 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 9.36 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Assurer en permanence le suivi et l'examen de la mise en œuvre des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement et du Programme d'action d'Addis-Abeba et la mobilisation des moyens nécessaires à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Participation accrue de toutes les parties concernées au suivi des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement et des moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Augmentation du nombre de contributions de fond, notamment sous la forme d'accords intergouvernementaux et de contributions au rapport annuel de l'Équipe spéciale interorganisations, qui sont faites par l'ensemble des parties concernées à l'évaluation analytique annuelle de l'application du Consensus de Monterrey, de la Déclaration de Doha et du Programme d'action d'Addis-Abeba et des moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Objectif	38	36	34	32
		Estimation		36	34	32
		Résultats effectifs			34	32
b) Renforcement de la cohérence des politiques en vue de promouvoir l'application des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement en coordination avec d'autres décisions connexes, notamment en renforçant le rôle de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que celui des organes intergouvernementaux compétents d'autres acteurs institutionnels	Augmentation du nombre d'accords conclus par les États Membres dans le cadre de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que dans le cadre des organes intergouvernementaux compétents d'autres acteurs institutionnels, aux fins de suivi des conférences et de coordination avec d'autres décisions connexes	Objectif	38	36	32	30
		Estimation		36	32	30
		Résultats effectifs			32	32

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
c) Renforcement de la coopération entre les gouvernements et tous les acteurs institutionnels et non institutionnels participant au financement du développement en vue de promouvoir la bonne mise en œuvre des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement et de mobiliser des moyens pour exécuter le Programme 2030, compte dûment tenu des questions relatives à l'égalité des sexes	Augmentation du nombre de manifestations multipartites qui ont abouti à des recommandations de politique générale sur le financement du développement, compte dûment tenu des questions relatives à l'égalité des sexes	Objectif	31	30	29	28
		Estimation		30	29	28
		Résultats effectifs			29	28
d) Consolidation de la coopération internationale dans le domaine fiscal et renforcement des capacités des pays en développement en la matière, dans l'optique de mobiliser des ressources nationales et internationales dans le cadre intégré du Programme de développement durable à l'horizon 2030	i) Augmentation du nombre de pays en développement ayant recours aux guides, aux manuels, aux cours et à d'autres supports de formation sur la coopération internationale en matière fiscale, qui tiennent notamment compte des mises à jour du Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement, comme indiqué dans les communications des autorités nationales compétentes dans ce domaine	Objectif	7	6	5	
		Estimation		6	5	
		Résultats effectifs			5	
	ii) Augmentation du nombre de contributions politiques qui sont faites par le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Objectif	4	3	2	
		Estimation		3	2	
		Résultats effectifs			2	

Facteurs externes

9.119 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les décideurs, aux niveaux national et international, s'engagent pleinement dans le suivi de la mise en œuvre des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement, du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les acteurs concernés par le financement du développement disposent de ressources et de capacités durables pour atteindre les buts et objectifs de développement convenus sur le plan international.

Produits

9.120 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 9.37 Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission	8
2. Réunions informelles de la Deuxième Commission	4
3. Réunions-débats de la Deuxième Commission	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
4. Rapports multipartites annuels sur la suite donnée aux conférences internationales sur le financement du développement	2
5. Textes issus du Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	2
6. Préparatifs du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement de 2019 et élaboration du document final qui sera adopté à l'issue de la manifestation	2
7. Rapports sur le système financier international et le développement	2
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
8. Session du Forum politique de haut niveau pour le développement durable consacrée aux moyens de mise en œuvre	2
9. Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	10
10. Consultations entre les représentants du Conseil et les directeurs exécutifs et présidents des instances dirigeantes de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur la préparation du forum annuel sur le financement du développement	6
11. Suite donnée au Consensus de Monterrey, à la Déclaration de Doha et au Programme d'action d'Addis-Abeba	4
12. Séances	4
13. Réunions informelles	8
14. Réunions-débats du Conseil	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
15. Contribution au rapport analytique général qui sera examiné en 2018 par le Forum pour la coopération en matière de développement	1
16. Rapport de l'Équipe spéciale interorganisations sur les progrès accomplis dans l'exécution des décisions touchant le financement du développement et les moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résumé analytique)	2
17. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	4
<i>Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
18. Séances de la seizième session (2018)	8
19. Séances de la dix-septième session (2018)	8
20. Séances de la dix-huitième session (2019)	8
21. Séances de la dix-neuvième session (2019)	8
22. Réunions intersessions des sous-comités et groupes de travail du Comité	30
Documentation destinée aux organes délibérants	
23. Note de réflexion du secrétariat sur des points de l'ordre du jour à déterminer par le Comité pour ses sessions de 2018 et 2019	40

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Autres services	
Groupes spéciaux d'experts	
24. Cohérence, coordination et coopération aux fins de l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement	2
25. De Monterrey à Addis-Abeba : bilan de la mise en œuvre et programme de travail pour l'avenir	1
26. Coopération internationale en matière fiscale	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
27. Documents issus des consultations multipartites sur le financement du développement	2
28. Mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba : Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	2
29. Mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba : rapport de l'Équipe spéciale interorganisations sur le financement du développement en 2018 et 2019	2
30. Building on Monterrey : selected policy issues on financing for development (L'après-Monterrey : quelques questions de politique générale sur le financement du développement)	2
31. Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement (mise à jour)	1
32. Manuel pratique des Nations Unies sur la détermination des prix de transfert pour les pays en développement (mise à jour)	1
Publications isolées	
33. Manuel sur des questions relatives à l'imposition des industries extractives	1
Communiqués de presse	
34. Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	2
35. Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement en 2019	1
36. Consultations multipartites sur le financement du développement	2
37. Travaux du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	2
Manifestations spéciales	
38. Participation de représentants des acteurs institutionnels et non institutionnels associés au financement du développement (Dialogue de haut niveau sur le financement du développement prévu pour 2019)	4
39. Dialogues	6
40. Tables rondes ministérielles	4
41. Séminaires et débats interactifs avec des représentants de gouvernements et des acteurs institutionnels et non institutionnels (société civile et secteur privé) sur le financement du développement	6
42. Services fonctionnels pour le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement et d'autres consultations interorganisations et coordination avec les secrétariats des principales institutions participant au financement du développement (Banque mondiale, FMI, OMC, CNUCED et PNUD) ainsi qu'avec les commissions régionales et les banques régionales de développement	30
Activités ou documentation techniques	
43. Notes de synthèse sur les questions relatives au financement du développement en vue des réunions de haut niveau entre les hauts fonctionnaires des Nations Unies et les représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux concernés	16
44. Tenue et mise à jour de la page d'accueil du site Internet consacré au financement du développement	8
45. Pochette de documentation à l'intention des participants au Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement en 2019	1
46. Pochette de documentation à l'intention des participants au Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Apports à des produits communs	
47. Situation et perspectives de l'économie mondiale (chapitre consacré à la finance internationale)	2
48. La situation économique et sociale dans le monde (contribution sur les flux financiers internationaux)	2
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements	
49. Services consultatifs fournis en vue de renforcer les capacités nationales en ce qui concerne le développement du secteur financier, la coopération en matière fiscale et la gestion des finances publiques	1
Stages, séminaires et ateliers	
50. Séminaires et ateliers régionaux organisés en coopération avec les commissions régionales de l'ONU et les banques régionales de développement, avec la participation de représentants des acteurs institutionnels et non institutionnels, sur des questions de politique générale concernant la mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement et leur suivi	1
51. Stages de formation et ateliers à l'intention de fonctionnaires et spécialistes visant à renforcer les capacités nationales en ce qui concerne certains aspects du développement du secteur financier et de la gestion des finances publiques	1
Projets opérationnels (aux niveaux national, régional et interrégional)	
52. Estimations des besoins et études d'impact réalisées afin de renforcer les capacités nationales en ce qui concerne le développement du secteur financier et la gestion des finances publiques	1

9.121 La répartition des ressources pour le sous-programme 9 est indiquée dans le tableau 9.38 ci-après.

Tableau 9.38 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	7 440,5	7 967,9	25	25
Autres objets de dépense	1 402,1	307,6	–	–
Total partiel	8 842,6	8 275,5	25	25
Ressources extrabudgétaires	596,7	552,2	–	–
Total	9 439,3	8 827,7	25	25

9.122 Les ressources demandées pour appuyer l'exécution des mandats relevant du programme, d'un montant de 8 275 500 dollars, soit une diminution nette de 567 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettraient de financer 25 postes [1 D-2, 2 D-1, 5 P-5, 5 P-4, 6 P-3 et 6 G(AC)] (7 967 900 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (307 600 dollars).

- 9.123 La diminution nette de 567 100 dollars découle de la combinaison de facteurs suivants : a) La non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et du Programme d’action d’Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (conformément à la résolution [71/272](#) de l’Assemblée générale), en partie contrebalancée par : b) l’effet-report sur l’exercice biennal de trois postes temporaires (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) créés pendant l’exercice 2016-2017 (au 1^{er} janvier 2017), comme suite à la résolution [71/272](#) A de l’Assemblée générale, afin d’appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et du Programme d’action d’Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.
- 9.124 Pendant l’exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d’un montant estimé à 552 200 dollars serviraient à financer des projets de coopération technique.

D. Appui au programme

Tableau 9.39 **Ressources nécessaires**

	Ressources (en milliers de dollars É.- U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
1. Service administratif				
Postes	3 653,2	3 653,2	14	14
Autres objets de dépense	3 586,3	3 497,3	–	–
Total partiel	7 239,5	7 150,5	14	14
2. Bureau du développement des capacités				
Postes	1 984,8	1 984,8	6	6
Total partiel	9 224,3	9 135,3	20	20
Ressources extrabudgétaires	99 571,4	97 829,9	30	30
Total	108 795,7	106 965,2	50	50

1. Service administratif

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 150 500 dollars

- 9.125 Le Service administratif aide le Secrétaire général adjoint à mettre en œuvre les activités relatives à la gestion des ressources humaines, à la finance et à l’administration générale qui relèvent du Département.
- 9.126 Au cours de l’exercice biennal 2018-2019, le Service administratif fournira un appui et des conseils au Secrétaire général adjoint et, s’il y a lieu, aux sous-secrétaires généraux, concernant : a) l’utilisation des postes et des ressources autres que les postes affectées aux différents sous-programmes; b) la gestion du personnel, notamment la sélection du personnel, la gestion de la performance, les relations entre le personnel et l’Administration, le règlement des différends et des contentieux, la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, la gestion des aptitudes et la

formation et le perfectionnement du personnel; c) les incidences des nouveaux mandats et le respect des délais d'établissement et de publication des rapports et des déclarations orales sur les incidences sur le budget-programme; d) la gestion des arrangements administratifs conclus par le Secrétariat, y compris les accords de prestation de services relatifs aux services centralisés; e) les accords conclus avec les donateurs, les mémorandums d'accord et les arrangements relatifs à diverses activités organisées en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies; f) le financement et l'organisation de tous les voyages entrepris par des représentants pour participer aux réunions intergouvernementales et aux réunions d'experts se tenant sous l'égide du Département des affaires économiques et sociales et la négociation des arrangements avec les pays qui accueillent des conférences mondiales; g) la gestion des plans d'urgence visant à garantir la continuité de la mise en œuvre des programmes du Département; h) le respect de l'ensemble des pouvoirs délégués au Département en matière de gestion.

- 9.127 Le montant de 7 150 500 dollars, en baisse de 89 000 dollars (montant net) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettrait de financer 14 postes [1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 2 G(1°C) et 6 G(AC)] (3 653 200 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les autres frais de personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les frais de représentation et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (3 497 300 dollars), en vue de l'exécution des mandats relevant du programme.
- 9.128 La diminution nette de 89 000 dollars tient à l'effet combiné des facteurs suivants : a) la non-reconduction des dépenses non renouvelables relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, conformément à la résolution [71/272](#) A de l'Assemblée générale; b) des réductions au titre des objets de dépense autres que les postes, qui découlent des gains d'efficience que le Département prévoit pour 2018-2019; c) l'augmentation des ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes, en grande partie pour financer des emplois de temporaire (autre que pour les réunions) dont les titulaires assureraient certaines fonctions des postes qu'il est proposé de supprimer au Département compte tenu des gains d'efficience que le Département prévoit pour 2018-2019.

2. Bureau du développement des capacités

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 984 800 dollars

- 9.129 Le Bureau du développement des capacités définit les grandes lignes des activités de renforcement des capacités menées par le Département et gère le déroulement de ces activités en encourageant la prise en compte, dans ces activités et dans les programmes opérationnels du Département, des décisions adoptées au niveau intergouvernemental.
- 9.130 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le Bureau aidera le Département à fournir des services consultatifs aux fins de l'élaboration de politiques intégrées en mettant à profit les compétences disponibles dans le cadre des sous-programmes dont l'exécution relève du Département, l'objectif étant de contribuer à la formulation de stratégies de développement durable nationales, y compris au recensement des mesures permettant d'atteindre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux de manière équilibrée, comme énoncé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba.
- 9.131 Le Bureau s'emploiera également à renforcer la coopération au titre des programmes entre les entités du Secrétariat de l'ONU et avec d'autres organismes des Nations Unies, répondant ainsi à la nécessité d'aborder la mise en œuvre des deux programmes de manière plus cohérente, coordonnée et intersectorielle.

- 9.132 Afin d'optimiser l'efficacité du programme de renforcement des capacités du Département, une méthode de programmation intégrée sera adoptée de manière à garantir une parfaite complémentarité et des synergies entre les diverses composantes du portefeuille de projets du Département, notamment le programme ordinaire de coopération technique, le Compte pour le développement et les ressources extrabudgétaires du Département.
- 9.133 Le Bureau du développement des capacités assure également le contrôle de la gestion, y compris en suivant et en évaluant les résultats concrets du Département des affaires économiques et sociales en matière de renforcement des capacités et en établissant des rapports à ce sujet. Il s'emploie à administrer et à gérer les ressources financières et humaines de façon efficace et rationnelle et propose notamment un large éventail d'ateliers de formation, de séminaires, de bourses et de voyages d'étude touchant au renforcement des capacités. Le Bureau aide le Secrétaire général adjoint à s'acquitter de ses fonctions de directeur de programme du Compte pour le développement, qui consistent entre autres à gérer activement près de 150 projets plus ou moins avancés relevant de 10 entités de réalisation différentes. Il apporte également son concours à la gestion du Programme des experts associés du Secrétariat de l'ONU qui concerne en moyenne 200 experts par an.
- 9.134 Le montant de 1 984 800 dollars permettrait de financer six postes [1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-2 et 1 G(AC)] dont les titulaires aideraient le Secrétaire général adjoint à gérer le Compte pour le développement et à mettre en œuvre les programmes, les projets et la stratégie du Département en matière de renforcement des capacités.
- 9.135 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 97 829 900 dollars seraient destinées à la composante Appui au programme (tant au Service administratif qu'au Bureau du développement des capacités) et contribueraient à l'exécution des programmes opérationnels et des activités de renforcement des capacités du Département financés au titre d'arrangements avec les donateurs.

E. Appui du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au système des coordonnateurs résidents

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 13 321 574 dollars

- 9.136 La proposition concernant l'appui du Secrétariat de l'ONU au système des coordonnateurs résidents du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a d'abord été présentée dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2014 (A/69/535), conformément à la résolution 2014/14 du Conseil économique et social intitulée « Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ».
- 9.137 Dans son rapport sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2014 (A/69/609), le Comité consultatif a souligné que l'Assemblée générale n'avait pas encore examiné la formule de partage des coûts pour le système des coordonnateurs résidents. L'Assemblée générale a déclaré dans sa résolution 69/262 qu'elle attendait avec intérêt de recevoir toutes les informations utiles sur les ressources demandées au titre de l'accord de partage des coûts, qui figureront dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016 2017.

- 9.138 Une proposition de contribution du Secrétariat au système des coordonnateurs résidents a été présentée dans le projet de budget-programme du Département des affaires économiques et sociales pour l'exercice biennal 2016-2017 [A/70/6 (Sect. 9)]. Cependant, dans sa résolution 70/247, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de fournir davantage d'informations détaillées sur la question durant la première partie de la reprise de sa soixante-dixième session.
- 9.139 Comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247, le Secrétariat a présenté un rapport sur la contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents (A/70/703) dans lequel l'Assemblée a été priée d'ouvrir un crédit de 13 321 574 dollars pour couvrir la contribution du Secrétariat au système. Toutefois, dans son rapport (A/70/7/Add.48), le Comité consultatif a noté qu'il ne voyait pas clairement comment la formule de partage des coûts proposée tenait compte de l'exigence que les contributions soient fonction de la participation de chaque organisme, à proportion des services utilisés. Il a également noté l'absence d'un mécanisme unifié permettant un examen intergouvernemental de tous les aspects de l'accord relatif au mécanisme de partage des coûts, y compris le budget global du système des coordonnateurs résidents. Dans ce contexte, le Comité a prié le Secrétaire général de présenter un nouveau rapport sur le mécanisme de partage des coûts pour examen et approbation par l'Assemblée.
- 9.140 L'Assemblée générale a fait siennes les conclusions et recommandations du Comité consultatif et prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-douzième session, une proposition plus élaborée concernant le mécanisme de partage des coûts et la gestion du financement du système des coordonnateurs résidents, ainsi que les dépenses connexes à prévoir dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.
- 9.141 Le montant de 13 321 574 dollars prévu dans le projet de budget-programme du Département des affaires économiques et sociales pour 2018-2019 au titre de la contribution du Secrétariat au système des coordonnateurs résidents se base sur le montant demandé pour l'exercice biennal 2016-2017 dans le rapport sur la contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents (A/70/703). Ce montant est provisoire et sera revu en fonction de la nouvelle proposition du Secrétaire général et des modifications éventuelles qu'il suggérera d'apporter à la contribution du Secrétariat proposée pour 2018-2019.
- 9.142 La proposition finale de contribution du Secrétariat, qui sera présentée dans le rapport sur la nouvelle proposition du Secrétaire général, couvrira la participation au financement du système des coordonnateurs résidents des 14 départements, bureaux et programmes du Secrétariat qui sont membres du GNUD, à savoir le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la CNUCED, les cinq commissions régionales, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et le Département des affaires économiques et sociales.

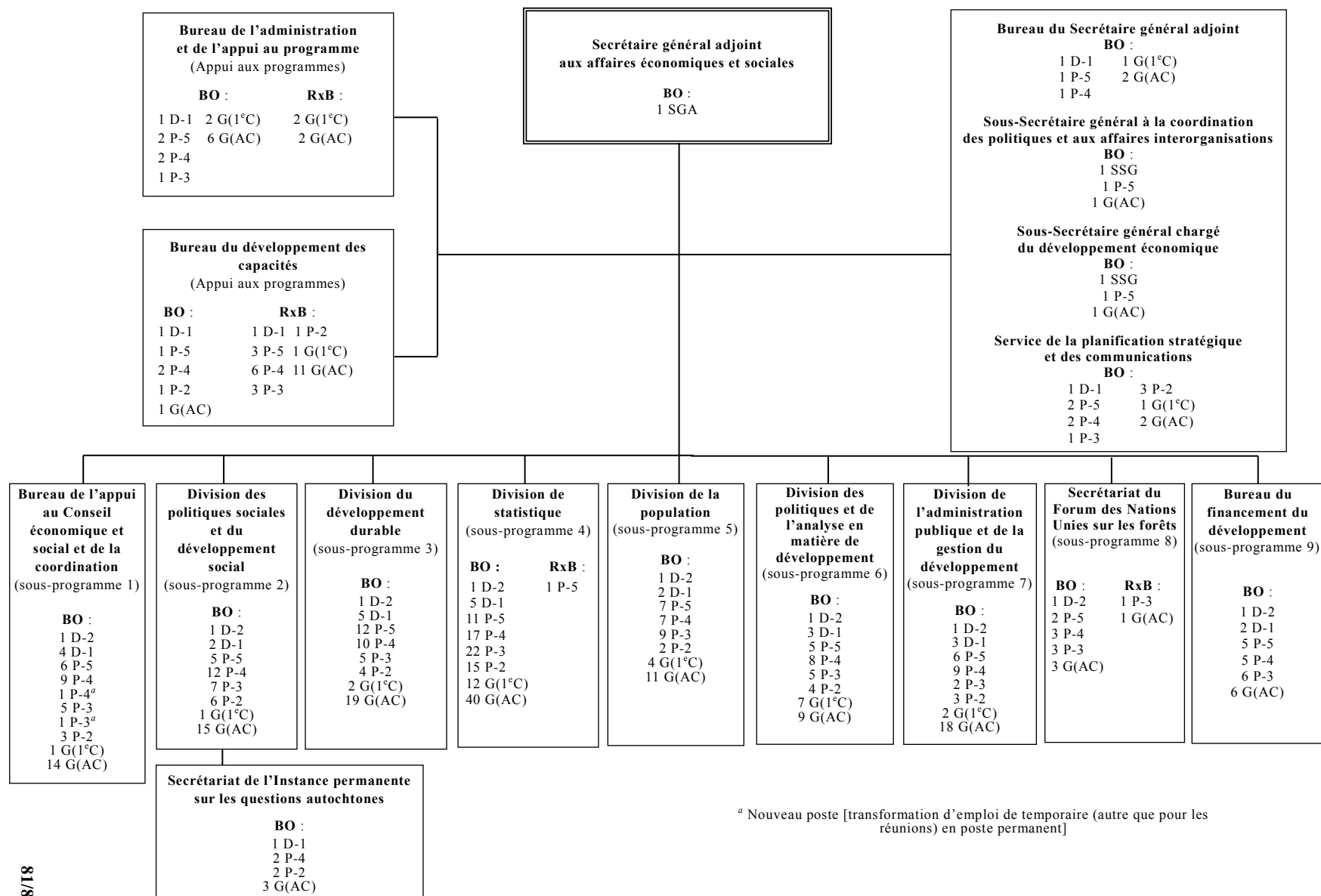
Tableau 9.40 **Ressources nécessaires : Appui du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au système des coordonnateurs résidents**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	–	13 321,6	–	–
Total	–	13 321,6	–	–

9.143 Un montant de 13 321 574 dollars est prévu au titre de l'appui du Secrétariat au système des coordonnateurs résidents pour l'exercice biennal 2018-2019.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019



^a Nouveau poste [transformation d'emploi de temporaire (autre que pour les réunions) en poste permanent]

Annexe II

Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

A/70/6 (Sect. 9),
paragraphe

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1. Appui au Conseil économique et social et coordination		
9.60 a) i) b) Rapport du Secrétaire général sur un monde contre la violence et l'extrémisme violent	1	L'apport au produit au titre du sous-programme 1 se limite à la communication de certaines informations de fond.
9.60 a) i) b) Rapport du Secrétaire général sur le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information	1	L'apport au produit au titre du sous-programme 1 se limite à la communication de certaines informations de fond.
9.60 b) i) Petits déjeuners ministériels de travail de haut niveau	14	Caduc – Ce produit ne sera pas reconduit étant donné que la mise en œuvre de l'examen ministériel annuel n'est plus demandée.
9.60 b) iii) Réunions du groupe intérimaire d'appui interorganisations du Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales	4	Caduc – Le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales a mis fin à ces réunions compte tenu de l'évolution de la situation.
9.60 b) iii) Réunions du groupe des organismes de parrainage du Service de liaison	2	Caduc – Il a été mis fin à ces réunions, organisées par le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales, compte tenu de l'évolution de la situation.
9.60 b) iii) Réunion annuelle interorganisations des agents de liaison avec les organisations de la société civile	2	Caduc – Il a été mis fin à ces réunions compte tenu des nouveaux moyens dont disposent les organisations pour communiquer entre elles, en particulier les outils technologiques.
Total partiel	24	
Sous-programme 4. Statistique		
9.81 a) v) a) Services fonctionnels pour les réunions de la onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques	8	Décision législative – Il a été mis fin aux réunions de la Conférence à la lumière du paragraphe 8 de la résolution 2016/27 du Conseil économique et social.
9.81 a) v) b) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur la onzième Conférence	1	Décision législative – Ce produit n'a pas été reconduit à la lumière du paragraphe 8 de la résolution 2016/27 du Conseil économique et social.
Total partiel	9	

<i>A/70/6 (Sect. 9), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 5. Population			
9.91 a) iii) b)	Rapports des réunions intersessions du bureau de la Commission de la population et du développement	2	Décision législative – Ce produit n’a pas été reconduit à la lumière des paragraphes 5 et 11 de la résolution 2016/25 du Conseil économique et social.
9.91 a) iii) b)	Projet de cadre stratégique pour le sous-programme relatif à la population pour la période 2018-2019	1	Erreur – Ce produit fait double emploi avec un des produits attendus du Département de la gestion.
9.91 a) iii) b)	Projet de programme de travail dans le domaine de la population pour la période 2018-2019	1	Erreur – Ce produit fait double emploi avec un des produits attendus du Département de la gestion.
9.91 b) vii)	Apports à des produits communs : estimations annuelles révisées de la mortalité juvénile fournies au Fonds des Nations Unies pour l’enfance à l’intention du Groupe interorganisations pour l’estimation de la mortalité juvénile	2	L’apport à ce produit au titre du sous-programme 5 se limite à la communication de certaines informations de fond.
Total partiel		6	
Sous-programme 6. Politiques et analyse en matière de développement			
9.98 a) i) b)	Documentation destinée aux organes délibérants : assistance aux États tiers touchés par l’application de sanctions (contribution au rapport du Secrétaire général établi par le Bureau des affaires juridiques)	2	L’apport à ce produit au titre du sous-programme 6 se limite à la communication de certaines informations de fond.
9.98 c) i)	Services consultatifs : prestation de services consultatifs, à la demande des gouvernements, sur le renforcement des capacités afin d’évaluer la cohérence des politiques nationales de développement durable et humain, permettant aux pays bénéficiaires de procéder à des évaluations en meilleure connaissance de cause des incidences des politiques macroéconomiques	1	Ce produit devrait être inscrit au chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique).
9.98 c) i)	Services consultatifs : prestation de conseils de politique générale, à la demande des gouvernements, sur les questions de cohérence des politiques de développement durable, notamment sur la manière de rendre compatibles les objectifs de réduction de la pauvreté, de croissance pour tous et de protection de l’environnement	1	Ce produit devrait être inscrit au chapitre 35 (Compte pour le développement).
Total partiel		4	

<i>A/70/6 (Sect. 9), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 7. Administration publique et gestion du développement			
9.105 b) iv)	Centre mondial pour l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les parlements (site Web)	1	Caduc – Le projet relatif au site Web a été achevé et la maintenance du site relève d'une autre entité.
9.105 b) iv)	Études de l'ONU sur les administrations publiques des pays (portail en ligne)	1	Caduc – Ce produit n'a pas été reconduit compte tenu de l'évolution de la situation et du changement de priorité de la Division, qui a mis ses activités en concordance avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
Total partiel		2	
Sous-programme 8. Gestion durable des forêts			
9.110 a) ii)	Réunions communes des bureaux des commissions techniques et du Bureau du Conseil	4	Les services au titre du sous-programme sont destinés principalement à la session du Forum des Nations Unies sur les forêts.
Total partiel		4	
Total		49	